

Précarité alimentaire : quels quartiers sont les plus à risque ?

Mesure des risques d'exposition des
populations à la précarité alimentaire
dans la Métropole de Lyon



► DÉCEMBRE 2025

► Sommaire

Introduction	3
• Le contexte	
• Les enjeux	
• Les facteurs de risque	
• La méthodologie	
L'indice de précarité alimentaire	12
• A l'échelle des communes et des Iris	
• Les quartiers prioritaires de la ville	
• Les enjeux de santé	
Les structures d'aide	25
Les résultats par pilier	31
Conclusion	44
Méthodologie détaillée	46

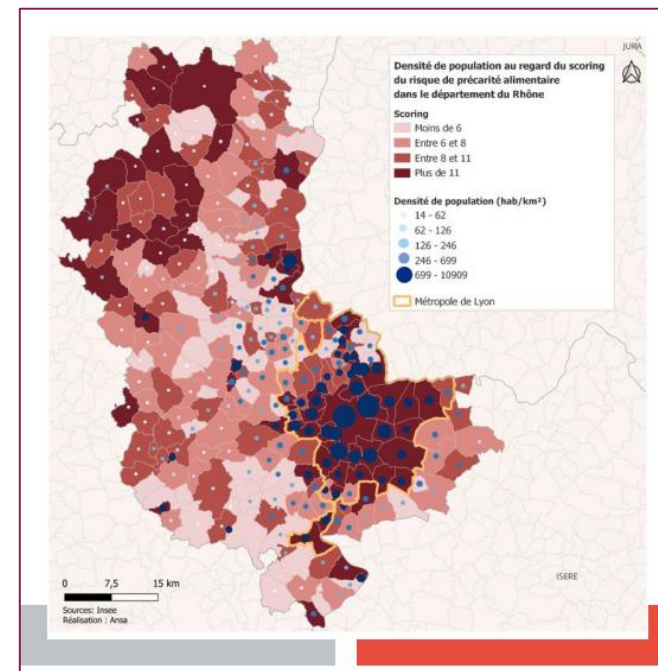




Introduction

► Un sujet d'étude attendu

- Depuis 2018, l'agence d'urbanisme accompagne la Métropole dans l'élaboration de son Projet Alimentaire de Territoire (PATLy).
- Chaque année, des études sur les thématiques des grands axes de la stratégie du PATLy permettent d'éclairer les décideurs publics dans la mise en œuvre de ce projet (**Publications | Urbalyon**) :
 - Logistique alimentaire
 - Cartographie des déserts alimentaires
 - Filière céréales, légumes, lait
 - Cartographie des outils de transformation
 - Benchmark sur l'approvisionnement local des cantines ...
- La justice alimentaire est un des axes structurants qui avait été peu exploré par l'agence.
- **En 2024, l'étude de l'Ansa*** réalisée sur les territoires du Rhône et de la Métropole a permis de mettre en évidence les risques de précarité alimentaire. Cependant, les résultats ne mettaient pas en valeur les spécificités d'un territoire plus réduit et plus homogène comme la Métropole de Lyon (sur la carte ci-contre, elle apparaît avec un risque élevé sur l'ensemble du territoire).
- **En 2024, l'outil Obsoalim***, développé par la Chaire Unesco Alimentation du Monde, permet le calcul d'un indice de « présomption de la précarité alimentaire » à partir de données disponibles à l'échelle des communes et mis en ligne sur une plateforme numérique permettant de cartographier ces zones.
- La Métropole demande donc à **Urbalyon en 2025 d'approfondir la méthode de calcul** pour l'adapter au contexte de son territoire et calculer l'indice à l'échelle de l'Iris*.



Extrait des résultats de l'étude ANSA 2024

*ANSA : Agence Nationale des Solidarités Actives

*Obsoalim : observatoire des solidarités alimentaires

*Iris = Ilots Regroupés pour l'Information Statistique soit les plus petites unités spatiales statistiques, inférieures à l'échelon communal.



► Les enjeux du diagnostic alimentaire du territoire

- En 2019, dans le cadre du Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais (PATLy), un diagnostic réalisé par la Métropole de Lyon révèle que **30% des habitants** déclarent **ne pas se nourrir correctement** et **15%** d'entre eux déclarent **ne pas se nourrir à leur faim**.
- Les **associations** de lutte contre la précarité alimentaire alertent sur un **déséquilibre entre les moyens et les besoins*** :
 - Un déséquilibre de plus en plus grand entre les moyens mis en place pour contrer la précarité alimentaire et des besoins de plus en plus prégnants.
 - Le besoin de co-construire et de partager entre acteurs pour avoir une vision commune et améliorer les stratégies de lutte.
- L'enjeu de « **justice alimentaire** », débattu régulièrement dans les instances nationales pour faire évoluer le cadre législatif, est identifié comme l'un des deux piliers de la stratégie métropolitaine. Cette étude permettra de nourrir la mise en œuvre et l'évaluation du PATLy.



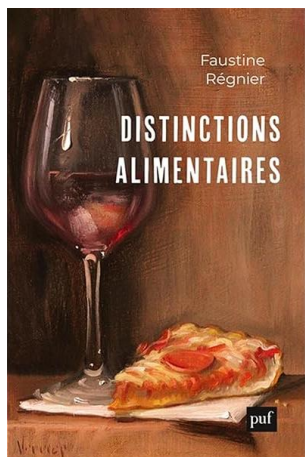
©Pixabay



* Dans le cadre du groupe de travail « Justice alimentaire » du PATLy (21/02/2023)



► Les enjeux du diagnostic alimentaire du territoire



Au-delà d'un acte biologique, s'alimenter est un acte social, culturel, sensoriel et émotionnel.

La précarité alimentaire ne renvoie donc pas simplement à l'absence de nourriture, à l'instar de la santé qui ne se résume pas à l'absence de maladie, mais à des difficultés d'accès à :

- La **quantité** alimentaire recommandée par l'OMS
- La **qualité** alimentaire recommandée par l'OMS
- La **durabilité de la ressource alimentaire** qui permet de préserver notamment la santé
- Au rôle d'**inclusion sociale et culturelle** par l'alimentation :
 - La construction de l'identité individuelle,
 - La création du lien social,
 - Le positionnement dans un groupe social (la distinction alimentaire)

Ces dynamiques sont grandement affectées par la vie en précarité car la précarité alimentaire embarque avec elle la précarité sociale, culturelle, sensorielle et émotionnelle.

Agir sur la justice alimentaire implique d'agir à la fois sur :

- **L'offre** : améliorer l'environnement alimentaire et remédier aux problèmes de l'offre afin d'accroître la disponibilité des aliments nutritifs.
- **La demande** : des mesures transformatrices visant à agir sur les obstacles, tels que l'accessibilité financière et les préférences des consommateurs.
- **L'éducation à la santé alimentaire** : agir sur les imaginaires collectifs



► Bien s'alimenter ne se résume pas au porte-monnaie

Les 4 facteurs de risque de précarité alimentaire (Obsoalim) :



► Une variété de publics et de situations

La précarité alimentaire concerne des populations très différentes et touche les territoires de manière inégale. Le risque concerne davantage :

- Des personnes seules,
- Des familles composées d'un ou plusieurs enfants (notamment lors de leurs 1000 premiers jours),
- Des personnes en situation de chômage,
- Des travailleurs pauvres,
- Des jeunes non-qualifiés,
- Des étudiants,
- Des retraités,
- Les personnes des squats et bidonvilles,
- Les personnes sans droits ni titres,
- Les patients dans les hôpitaux, les personnes en milieu carcéral, les personnes en foyers et en hébergement d'urgence,
- etc....

*200 000
personnes
victimes de
précarité
alimentaire soit
15% de la
population de la
Métropole*

*Source : diagnostic
Métropole de Lyon Stratégie
Alimentaire, 2019*



©Urbalyon



► Le comportement alimentaire est dépendant de nombreux facteurs/ marqueurs

Les situations de précarité alimentaire les plus lourdes sont celles où plusieurs marqueurs se cumulent autour des faibles revenus. Le faisceau de contraintes limite non seulement la quantité et la qualité de ce qui est mangé, mais aussi la possibilité de choisir, de partager et de vivre l'alimentation comme un droit fondamental et une source de dignité.



- **Facteurs biologiques** : âge, activité physique, aptitudes sensorielles...
- **Niveaux socio-économiques variés** : revenus, logiques et rapports à l'alimentation (repas nourrissants VS plaisir, raffinement)
- **Aspects individuels** : goûts, préférences, psychologie, contraintes religieuses, contraintes sanitaires (allergies), etc.
- **Patrimoine culturel et environnement publicitaire** : traditions, croyances, éducation, communication...
- **Contexte social** : convivialité, lien social, distinction sociale
- **L'environnement alimentaire directe** : offre alimentaire proche, habitat, espace et équipements de cuisine.
- **L'environnement législatif agro-alimentaire** : pays et société, organisation des systèmes alimentaires, rapport à l'agriculture, etc.



Source : « Se nourrir lorsqu'on est pauvre Revue » Quart Monde 25 – juin 2016



► Indice de précarité alimentaire : quelle méthodologie ?

L'indice de précarité alimentaire proposé pour l'étude est largement inspiré de **la méthode de calcul d'Obso'alim**. **La contrainte économique a un poids deux fois plus important** que les autres catégories de facteurs de risque car c'est celle qui entrave le plus directement la précarité alimentaire.

Des modifications ont été apportées pour adapter la méthode à l'échelle de la Métropole de Lyon :

- Une partie des indicateurs qui composent l'indice a été modifiée car des **données plus précises sont disponibles à l'échelle de la Métropole de Lyon** ou par des conventions Agence (CAF, accès aux commerces...).
- La méthode a été légèrement revue car elle ne permettait pas de mettre en valeur **les spécificités d'un territoire plus petit qu'un département entier**.
- Ils sont **calculés à l'Iris**, échelle infra-communale, sauf quand ce n'est pas possible (commune dont le nombre d'habitants est inférieur à 10 000 voir 5000 dans certains cas).

La méthodologie en détails est présentée dans la dernière partie de ce document.



©Urbalyon



► Indice de précarité alimentaire : quelle méthodologie ?

- 1^{er} quartile du revenu disponible par unité de consommation
- Part des ménages en dessous du seuil de pauvreté



Contraintes économiques

✕ 2

Information alimentaire insuffisante



- Part des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme
- Médecins généralistes pour 1000 habitants

Calcul des 4 piliers et de 11 indicateurs

Isolement social

- Taux de chômage
- Part des ménages monoparentaux
- Part des ménages d'1 personne
- Part des ménages de +75 ans
- Part des familles monoparentales allocataires de la CAF sous le seuil des bas revenus



Environnement alimentaire appauvri

- Accès aux commerces alimentaires
- Score de diversité des commerces alimentaires



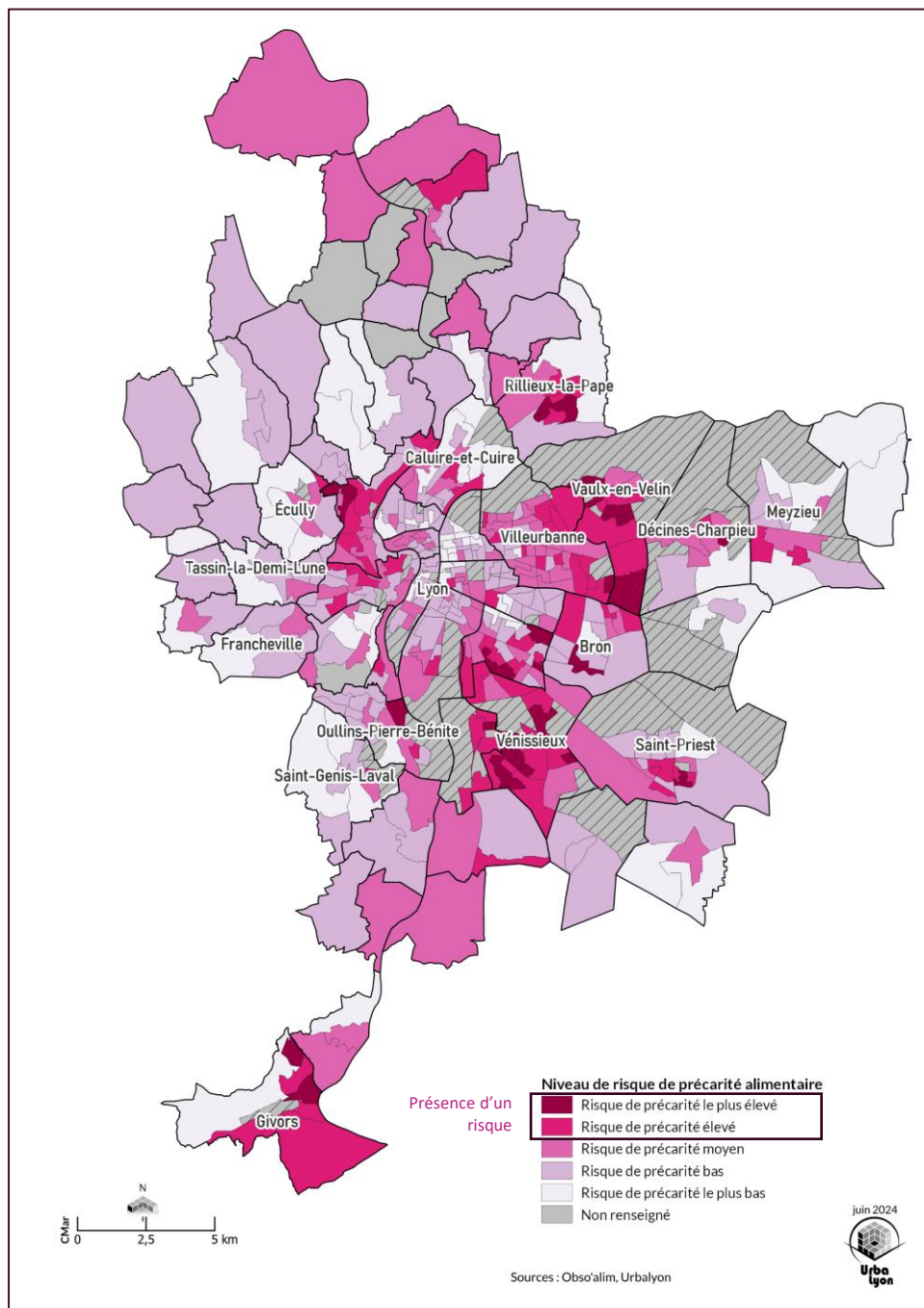
PHOTOS ©Pixabay





Les résultats : L'indice de précarité alimentaire

► La précarité alimentaire sur la Métropole de Lyon



116 quartiers Iris concernés par
un risque de précarité alimentaire sur la Métropole
(risque élevé et très élevé)

situés dans **22 communes**
soit 38% des communes de la Métropole

Parmi les 22 communes :

12 sont concernées par un risque très élevé
et plus spécifiquement

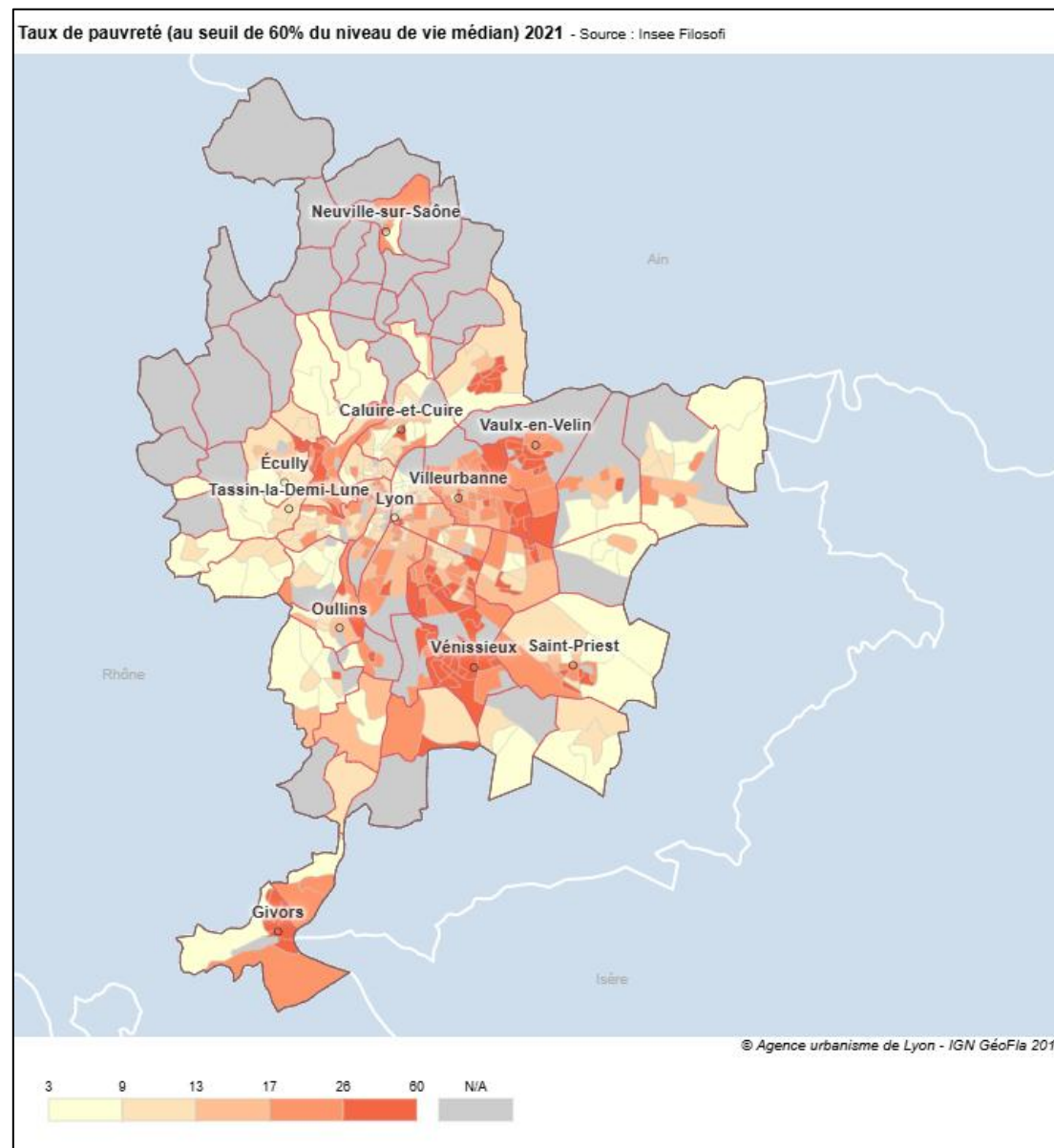
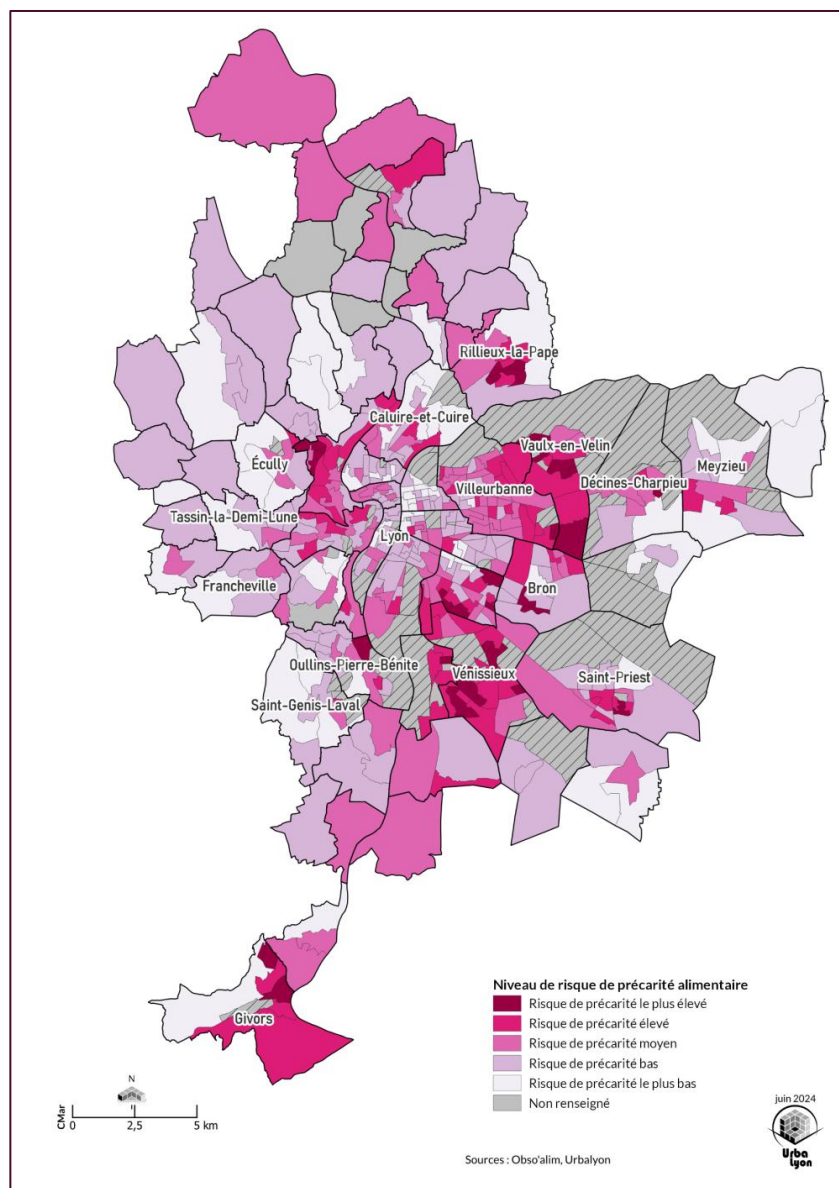
38 quartiers Iris

A l'intérieur de chaque Iris, il est difficile d'estimer un nombre de personnes en situation de précarité alimentaire car la méthode utilisée ne le prévoit pas. Il s'agit d'une comparaison entre territoires (dans cette étude la maille territoriale est l'Iris).

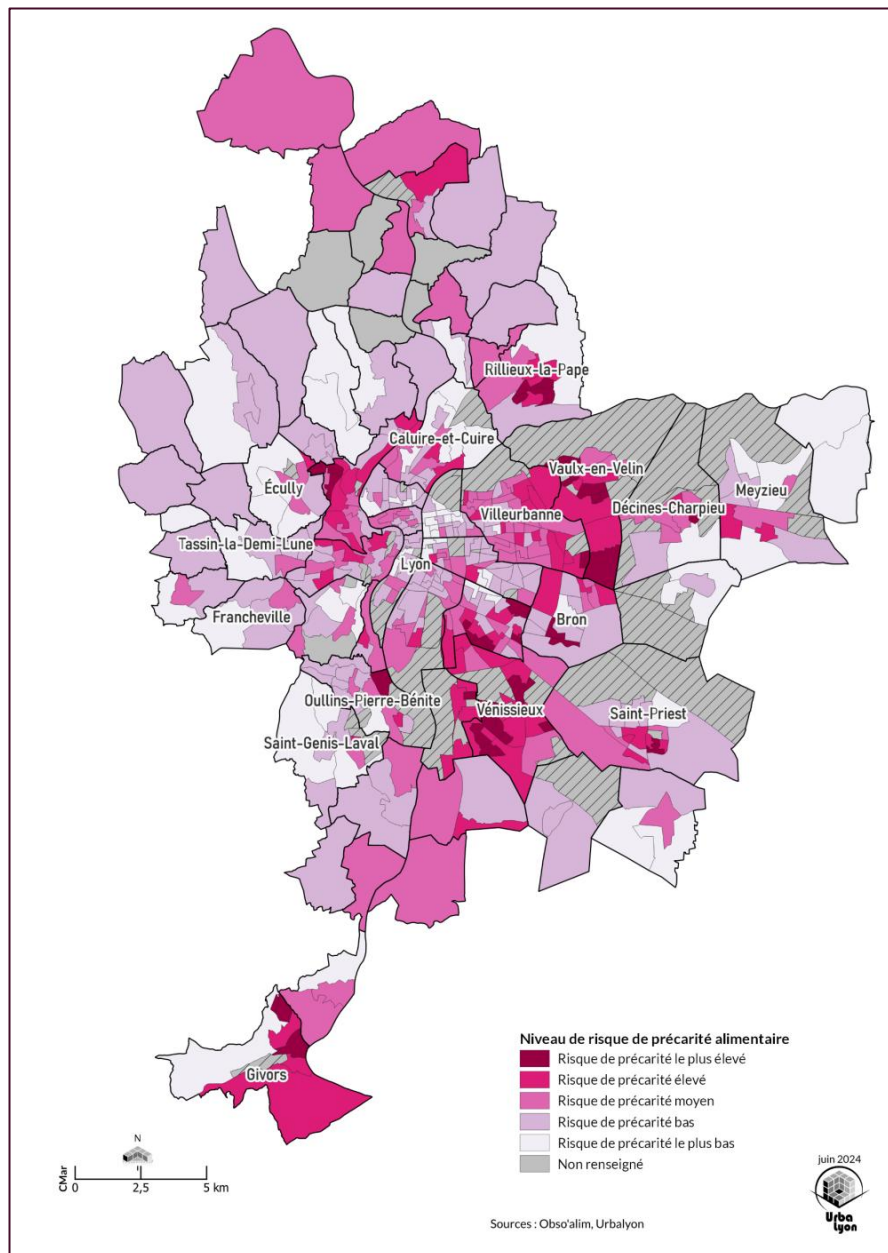


► La prépondérance du pilier économique dans le calcul de l'indice

La comparaison avec le taux de pauvreté montre une similitude qui s'explique sans doute par le poids du pilier « contraintes économiques » dans le calcul de l'indice.



► À l'échelle des communes, des situations très inégales

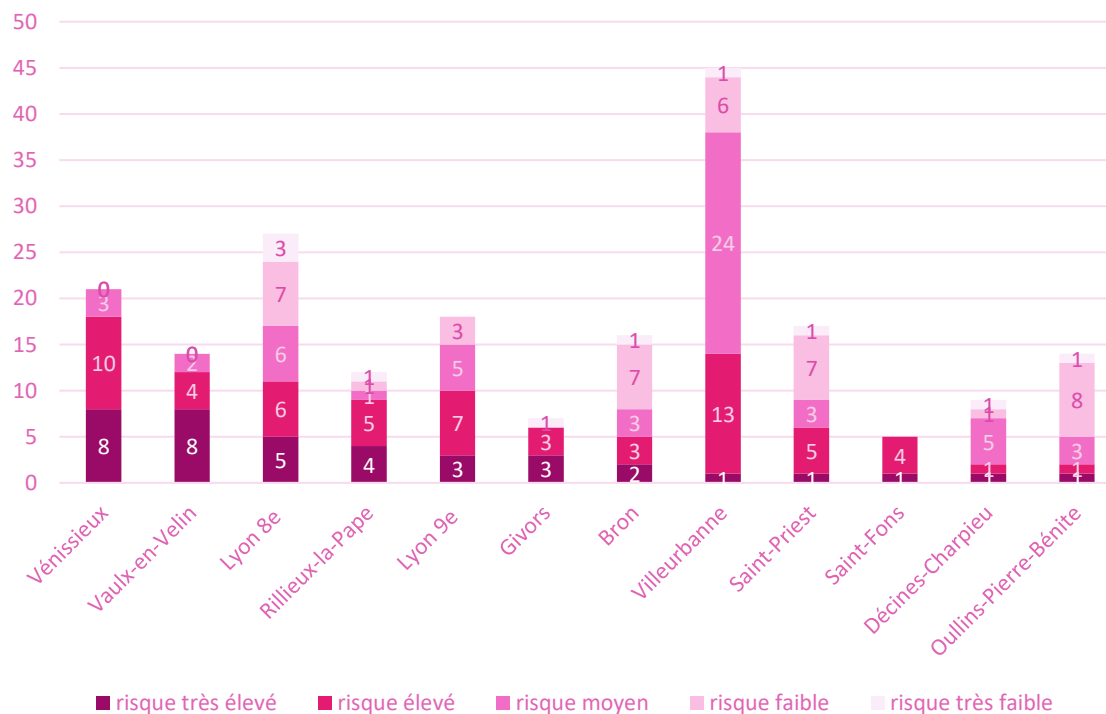


Les communes situées en banlieue de Lyon, notamment à l'Est mais aussi Givors au Sud, Rillieux-la-Pape au Nord et Lyon 9 à l'Ouest du territoire sont les plus à risque.

Le centre de Lyon, les Monts d'Or, l'Ouest et le Sud-Ouest sont les territoires les moins à risque.

Les 12 communes suivantes présentent des Iris identifiés avec un risque très élevé de précarité alimentaire. Certaines, comme **Vénissieux**, **Vaulx-en-Velin**, **Saint-Fons** ne présentent aucun quartier d'Iris en risque faible.

Répartition des Iris par commune selon le risque de précarité alimentaire plus ou moins important



► Focus sur les squats et bidonvilles

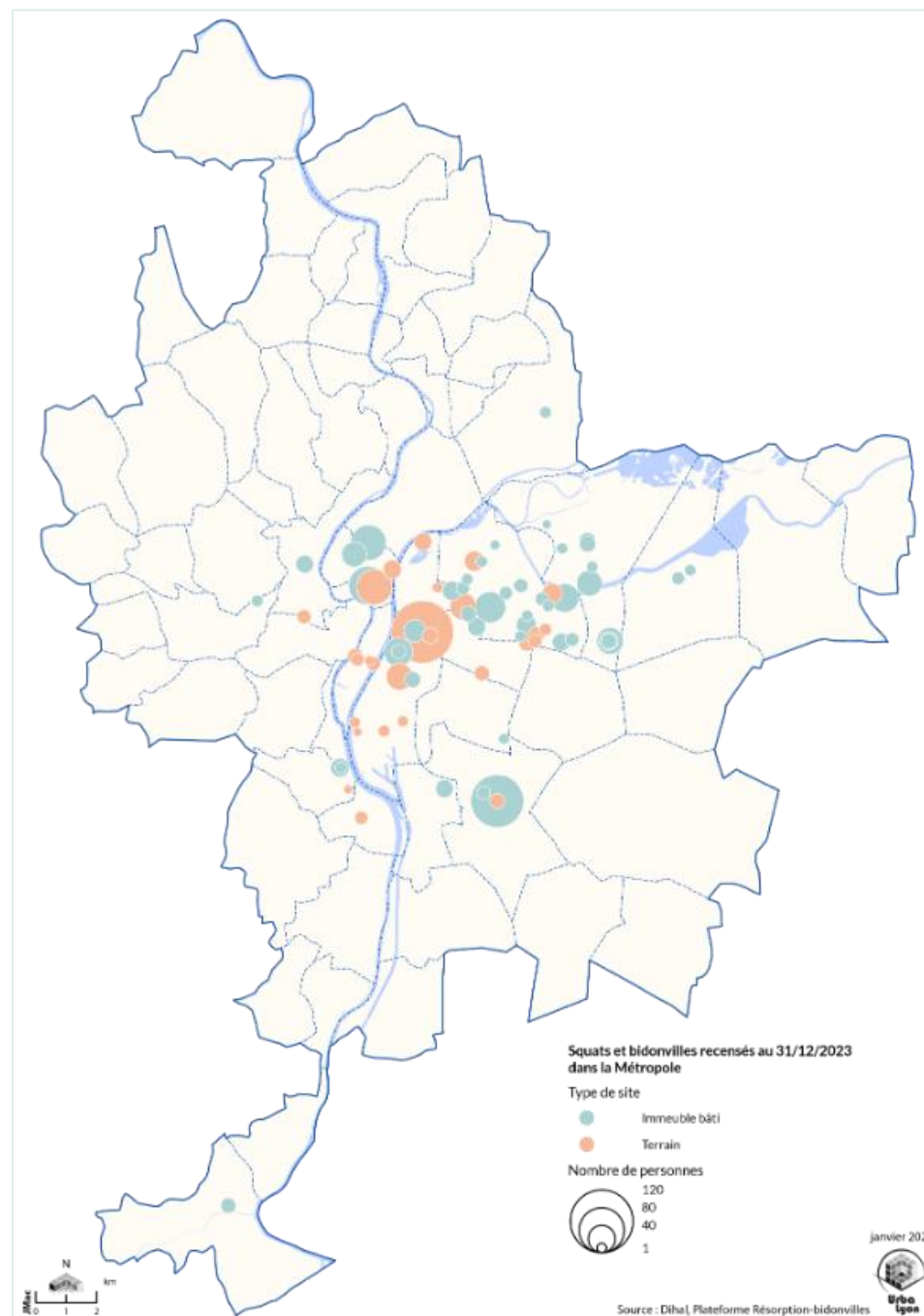
Des populations qui passent à travers les radars de la statistique

Le secteur de Lyon centre, n'est pas un secteur « à risque » au sens de l'indice de précarité alimentaire.

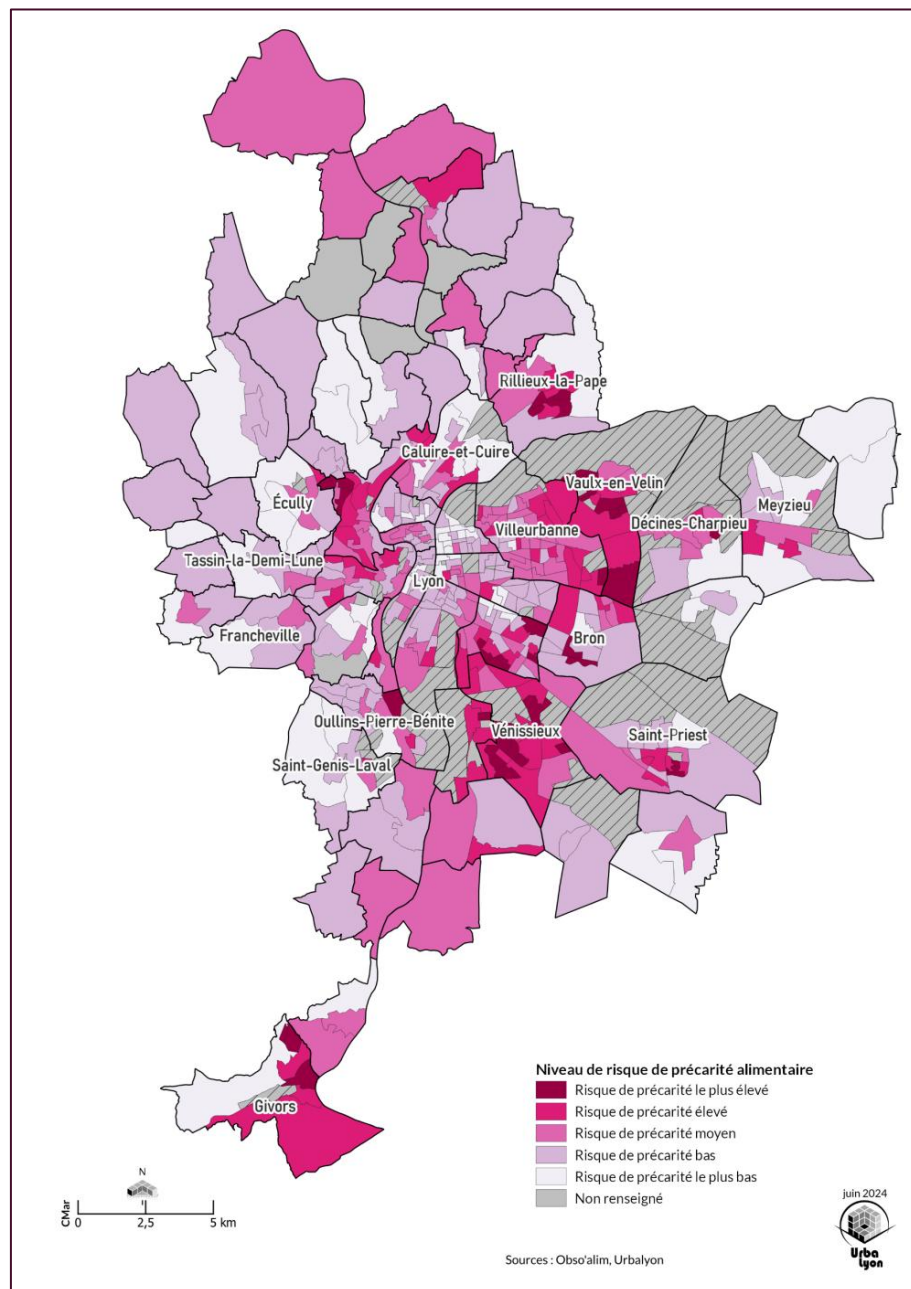
Cependant, cette information est à relativiser car les personnes vivant dans la rue ne sont pas prises en compte dans le calcul.

En effet l'étude « *Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2023* » met en évidence la présence de populations précaires sans doute également en fragilité sur le plan alimentaire.

Carte issue de la publication « *Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2023* », oct 2024, Urbalyon



► Le poids déterminant des piliers « contraintes économiques » et « isolement social »



Les 15 Iris les plus à risque sont regroupés dans le tableau ci-dessous. La ville de Vénissieux en dénombre 5. La liste complète est en annexes.

Ces 15 Iris sont principalement exposés à un risque de précarité alimentaire car ils cumulent des **facteurs de contraintes économiques** (revenus et taux de pauvreté) **et d'isolement social** (taux de chômage, famille monoparentale, allocataire CAF, personne âgée, seule) importants.

Nom Iris	Score indice précarité alim*	Nom commune
Anatole France	0,184	Vénissieux
Viviani	0,187	Lyon 8e
Grolières-Noirettes	0,192	Vaulx-en-Velin
Parilly Sud	0,199	Bron
Alagniers Nord	0,221	Rillieux-la-Pape
Jean Moulin	0,231	Vénissieux
Vernay	0,241	Vaulx-en-Velin
Léo Lagrange	0,254	Vénissieux
Bel-Air 2	0,258	Saint-Priest
Le Prainet	0,279	Décines-Charpieu
Charles Perrault	0,282	Vénissieux
Latarget-Mermoz	0,284	Lyon 8e
Vernes Haut	0,286	Givors
Jules Guesde	0,287	Vénissieux
Velette	0,289	Rillieux-la-Pape

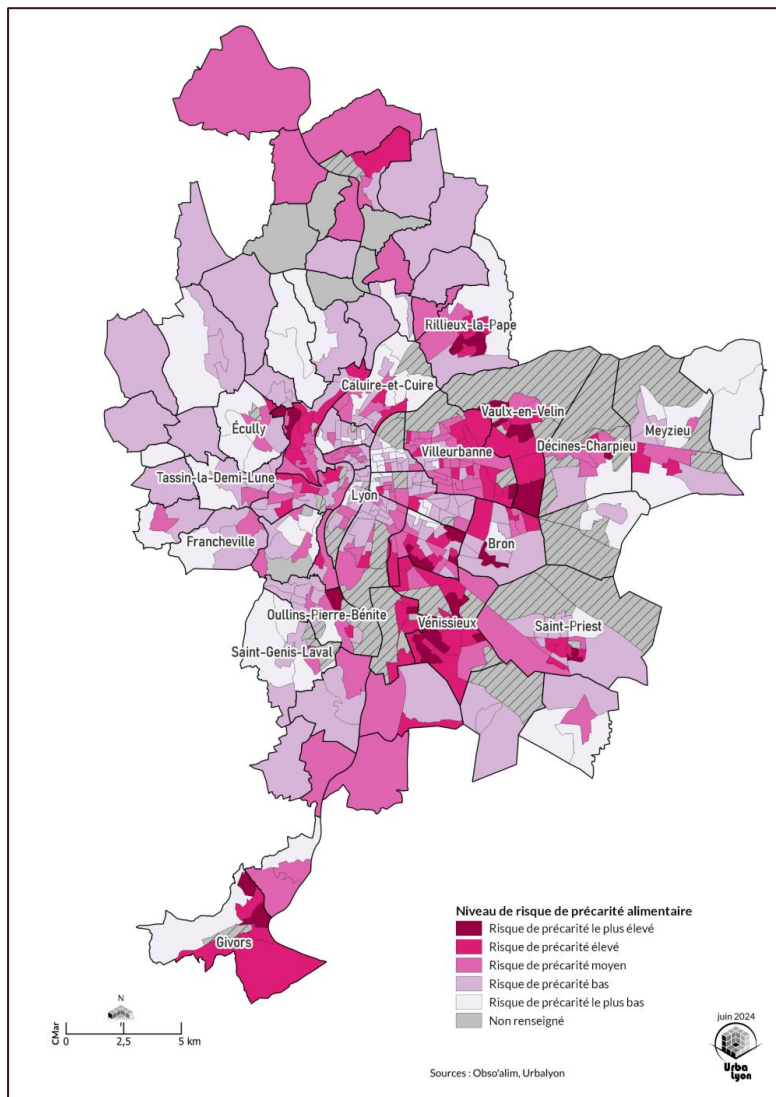
* L'indice fait la moyenne des scores de chacun des indicateurs. Chaque indicateur est noté de 0 à 1 en fonction de son score comparé à d'autres iris (voir méthodologie en diapo 50) : plus proche de 0 = plus à risque ; plus proche de 1 = faible risque.



► Focus sur les secteurs en risque très élevé

Synthèse générale :

Liste des Iris présentant un risque de précarité alimentaire très élevé (classe 0)



Indice de précarité alimentaire par Iris

Commune	Iris	Indice synthèse préca	Classe précarité
Vénissieux	Anatole France	0,184	0
Lyon 8e Arrondissement	Viviani	0,187	0
Vaulx-en-Velin	Grolières-Noirettes	0,192	0
Bron	Parilly Sud	0,199	0
Rillieux-la-Pape	Alagniers Nord	0,221	0
Vénissieux	Jean Moulin	0,231	0
Vaulx-en-Velin	Vernay	0,241	0
Vénissieux	Léo Lagrange	0,254	0
Saint-Priest	Bel-Air 2	0,258	0
Décines-Charpieu	Le Prainet	0,279	0
Vénissieux	Charles Perrault	0,282	0
Lyon 8e Arrondissement	Latarget-Mermoz	0,284	0
Givors	Vernes Haut	0,286	0
Vénissieux	Jules Guesde	0,287	0
Rillieux-la-Pape	Velette	0,289	0
Vaulx-en-Velin	Grappinière-Petit Pont	0,301	0
Vaulx-en-Velin	Écoin-Thibaude	0,304	0
Vaulx-en-Velin	Mas du Taureau Sud	0,306	0
Lyon 9e Arrondissement	Le Château	0,308	0
Vénissieux	Max Barel	0,313	0
Rillieux-la-Pape	Alagniers Sud	0,314	0
Lyon 9e Arrondissement	Balmont le Fort	0,318	0
Vaulx-en-Velin	Verchères	0,319	0
Vénissieux	Gabriel Péri	0,320	0
Lyon 9e Arrondissement	La Sauvegarde	0,321	0
Givors	Bas Vernes	0,321	0
Givors	Canal	0,326	0
Oullins	Saulaie	0,329	0
Vénissieux	Louis Pergaud	0,329	0
Poleymieux-au-Mont-d'Or	Poleymieux-au-Mont-d'Or	0,331	
Villeurbanne	Poudrette	0,333	0
Rillieux-la-Pape	Leclerc	0,334	0
Bron	Parilly Nord	0,341	0
Lyon 8e Arrondissement	Rockefeller-La Buire	0,342	0
Vaulx-en-Velin	Dumas-Genas	0,344	0
Vaulx-en-Velin	Sauveteur Nord	0,345	0
Lyon 8e Arrondissement	Grange Rouge	0,345	0
Lyon 8e Arrondissement	Moulin à Vent	0,347	0
Vaulx-en-Velin	Mas du Taureau Nord	0,348	
Saint-Fons	L'Arsenal Sud	0,348	0
Saint-Fons	Grande Terre	0,351	



► Focus sur les secteurs en risque élevé

Synthèse générale :

Liste des Iris présentant un risque de précarité alimentaire élevé (classe 1)

Commune	Iris	Indice synthèse préca	Classe précarité alim
Lyon 8e Arrondissement	Langlet Santy	0,359	1
Saint-Fons	Centre Ville	0,360	1
Décines-Charpieu	Sablon	0,365	1
Lyon 8e Arrondissement	La Trinité-Mermoz	0,366	1
Givors	Les Plaines	0,366	1
Rillieux-la-Pape	Ravel	0,367	1
Lyon 8e Arrondissement	Audibert-La Virotte	0,368	1
Vaulx-en-Velin	La Soie-La Balme	0,374	1
Rillieux-la-Pape	Mont Blanc	0,377	1
Saint-Fons	L'Arsenal Nord	0,378	1
Vénissieux	Charréard	0,379	1
Villeurbanne	Saint-Jean	0,379	1
Rillieux-la-Pape	Semailles Sud	0,379	1
Écully	Les Sources	0,381	1
Caluire-et-Cuire	Pasteur	0,383	1
Villeurbanne	Jacques Monod	0,385	1
Vénissieux	Centre-Nord	0,387	1
Lyon 3e Arrondissement	Moncey	0,387	1
Lyon 8e Arrondissement	Montagny-Saint-Jean de Dieu	0,388	1
Lyon 8e Arrondissement	États-Unis	0,390	1
Vénissieux	Henri Wallon	0,390	1
Villeurbanne	Buers Est	0,390	1
Villeurbanne	Fays-Est	0,391	1
Lyon 5e Arrondissement	La Sarra	0,392	1
Saint-Priest	Bellevue	0,396	1
Lyon 5e Arrondissement	Champvert Mairie	0,396	1
Saint-Priest	Bel-Air 1	0,399	1
Vénissieux	Joliot-Curie	0,401	1
Lyon 7e Arrondissement	Cité Jardin	0,402	1
Vénissieux	Armstrong	0,402	1
Bron	Les Sapins-Pessivas	0,403	1
Meyzieu	Mathiolan	0,406	1
Lyon 9e Arrondissement	La Grivière	0,408	1
Vaulx-en-Velin	Village Sud	0,412	1
Villeurbanne	Gratte-Ciel Est	0,413	1
Vaulx-en-Velin	Sauveteur Sud	0,414	1
Saint-Priest	Bel-Air 3	0,414	1
Lyon 5e Arrondissement	Pierre Valdo	0,414	1
Pierre-Bénite	Haute Roche Ouest	0,417	1

Givors	Centre Ville	0,419	1
Lyon 9e Arrondissement	Saint-Simon-Marietton	0,420	1
Villeurbanne	Tonkin Ouest	0,423	1
Lyon 9e Arrondissement	L'Industrie-Le Bourg	0,427	1
Villeurbanne	Les Broses	0,428	1
Lyon 8e Arrondissement	Bataille	0,429	1
Rillieux-la-Pape	Semailles Nord	0,430	1
Lyon 9e Arrondissement	Le Béal-Gorge de Loup	0,431	1
Saint-Genis-Laval	Champlong	0,433	1
Vénissieux	Ernest Renan	0,433	1
Vénissieux	Saint-Exupéry	0,438	1
Vénissieux	Parilly	0,438	1
Givors	Freydière-Bans	0,440	1
Saint-Fons	Clochette Nord	0,442	1
Lyon 9e Arrondissement	Montessuy-Le Vergoin	0,443	1
Lyon 9e Arrondissement	Rochecardon-Gare de Vaise	0,444	1
Lyon 3e Arrondissement	Dauphiné-Montluc	0,448	1
Vénissieux	Moulin à Vent	0,448	1
Villeurbanne	Buers Nord	0,449	1
Vaulx-en-Velin	Pont des Planches	0,449	1
Feyzin	Le Bandonnier-Les Maures	0,451	1
Saint-Priest	Herriot-Carré Rostand	0,451	1
Vénissieux	Centre Ville	0,452	1
Meyzieu	Les Plantées	0,454	1
Villeurbanne	Bel-Air	0,454	1
Saint-Priest	Garibaldi	0,459	1
Bron	Les Genêts-Hôpitaux	0,459	1
Lyon 9e Arrondissement	Balmont Est	0,460	1
Villeurbanne	Fays-Bon Coin	0,460	1
Neuville-sur-Saône	Aventurière-Simandre	0,460	1
Saint-Fons	Chassagnon	0,461	1
Villeurbanne	Damidot	0,461	1
Lyon 5e Arrondissement	Champvert Sud	0,462	1
Bron	Route de Genas-Aliende	0,462	1
La Mulatière	Le Roule	0,463	1
Rillieux-la-Pape	Village	0,464	1
Villeurbanne	Charles Hernu	0,464	1
Saint-Fons	Clochette Sud	0,464	1
Caluire-et-Cuire	Saint-Clair	0,466	1



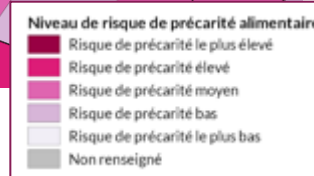
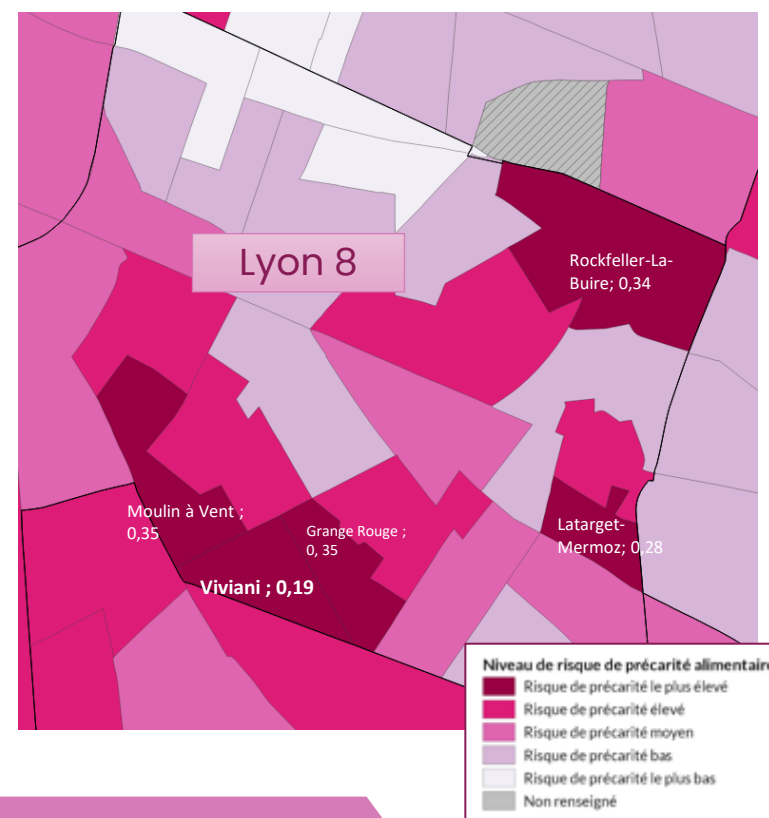
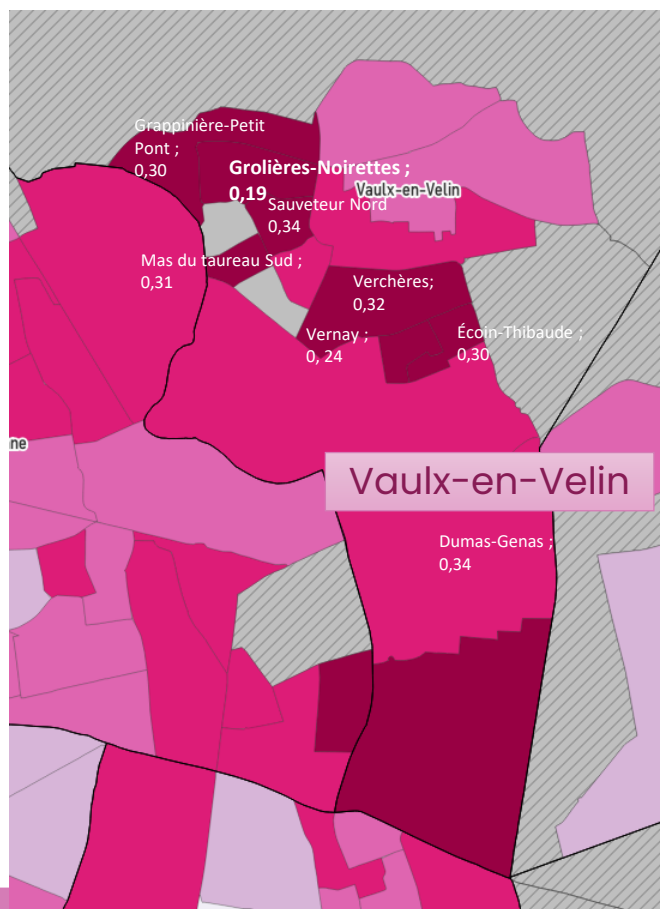
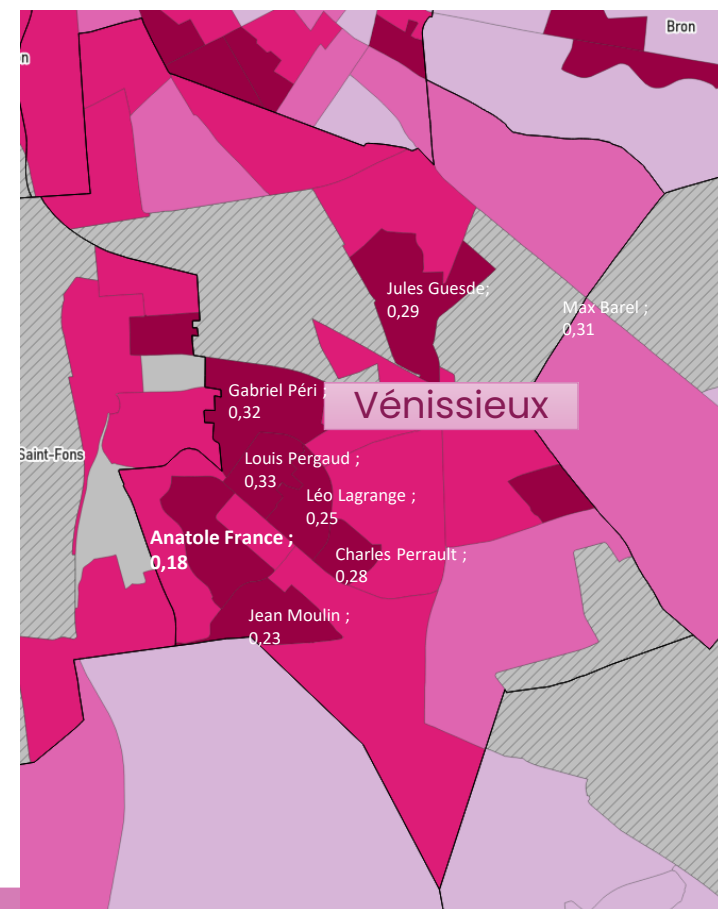
► Focus sur trois communes

Les 3 Iris les plus à risque sont situés à Vénissieux (**Anatole France**) , Lyon 8 (**Viviani**) et Vaulx-en-Velin (**Grolières-Noirettes**)

Ces Iris présentent de mauvais résultats sur les 3 piliers suivants :

- contraintes économiques : ils ont donc des contraintes économiques fortes : revenus faibles et seuil de pauvreté élevé
- information alimentaire : un faible niveau d'accès à l'information alimentaire : une faible densité de médecin généraliste par habitant et un taux élevé de personnes déscolarisées sans diplôme
- isolement social : un fort niveau d'isolement social : chômeurs, ménage monoparentaux...

Le score est un peu meilleur sur le pilier « environnement alimentaire » : accès et diversité des commerces. Ce sont effectivement des Iris situés en milieu urbain.



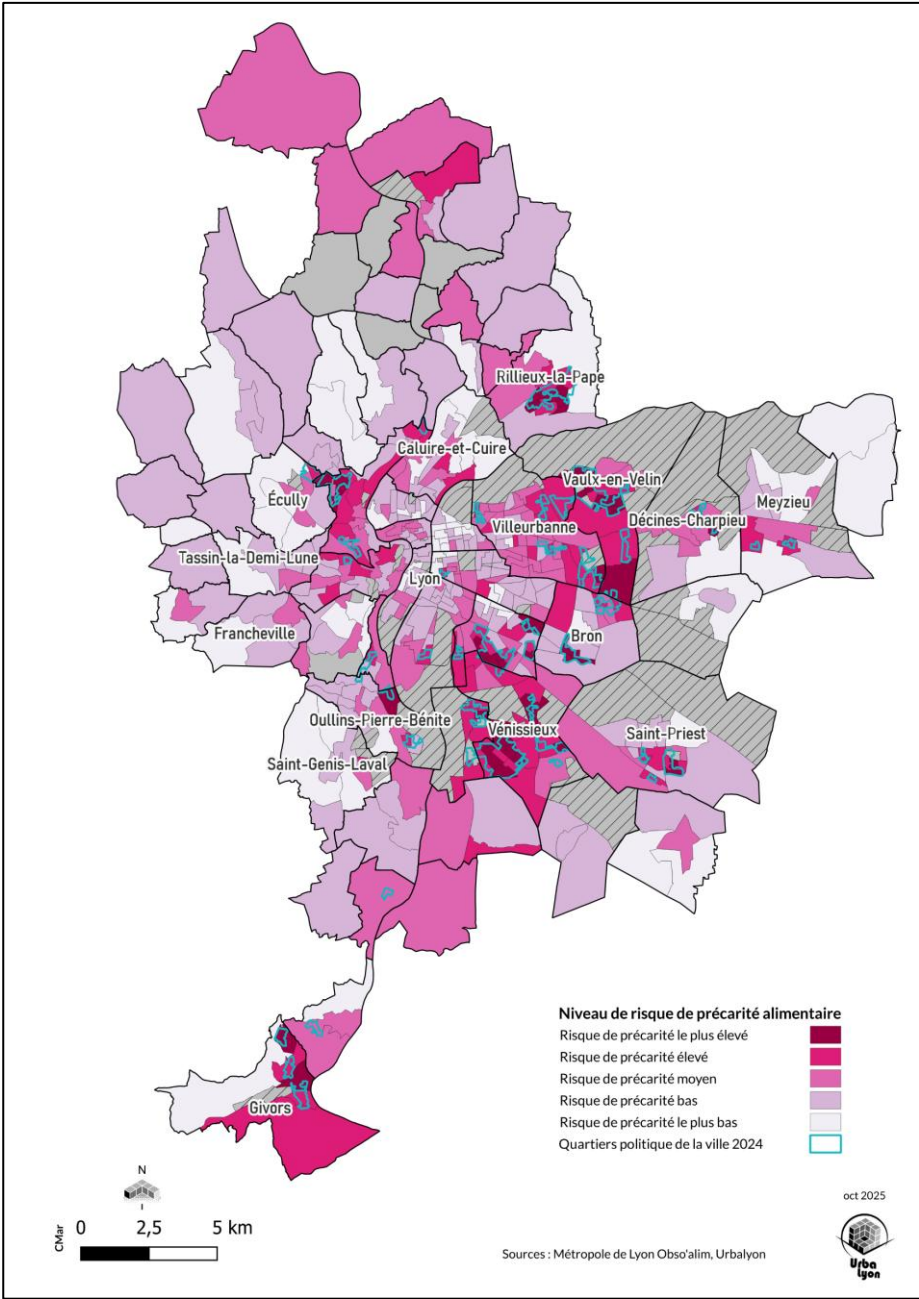
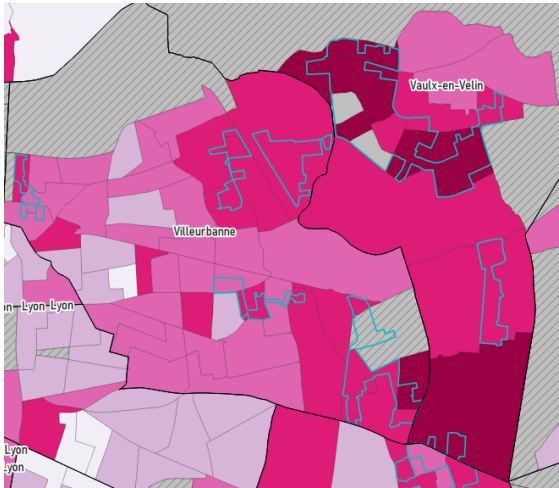
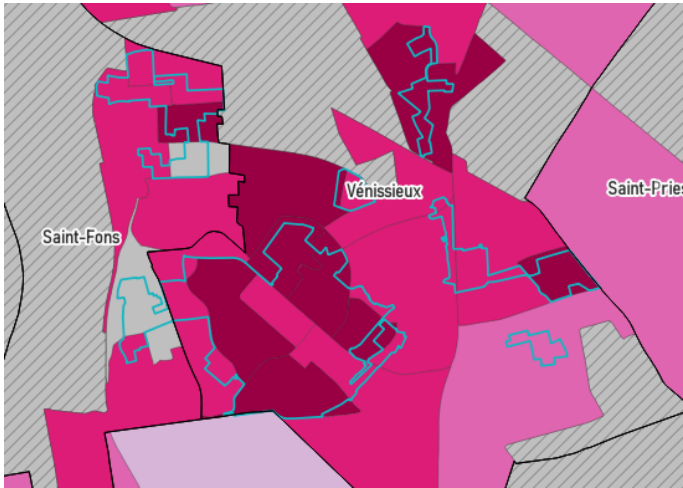
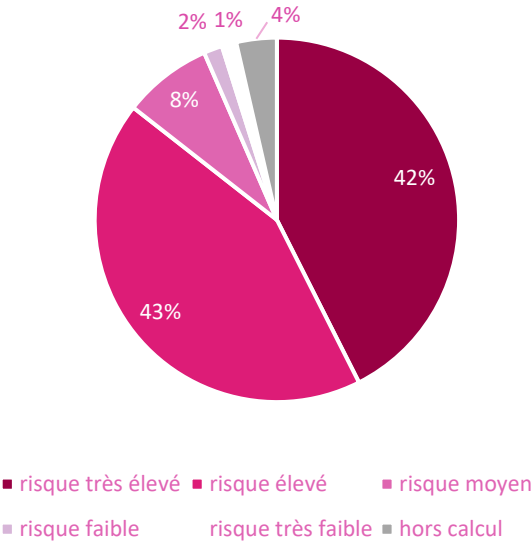
► Focus sur les Quartiers Politique de la Ville (QPV)

Globalement, le risque de précarité alimentaire dans les QPV est très élevé ou élevé (85%).

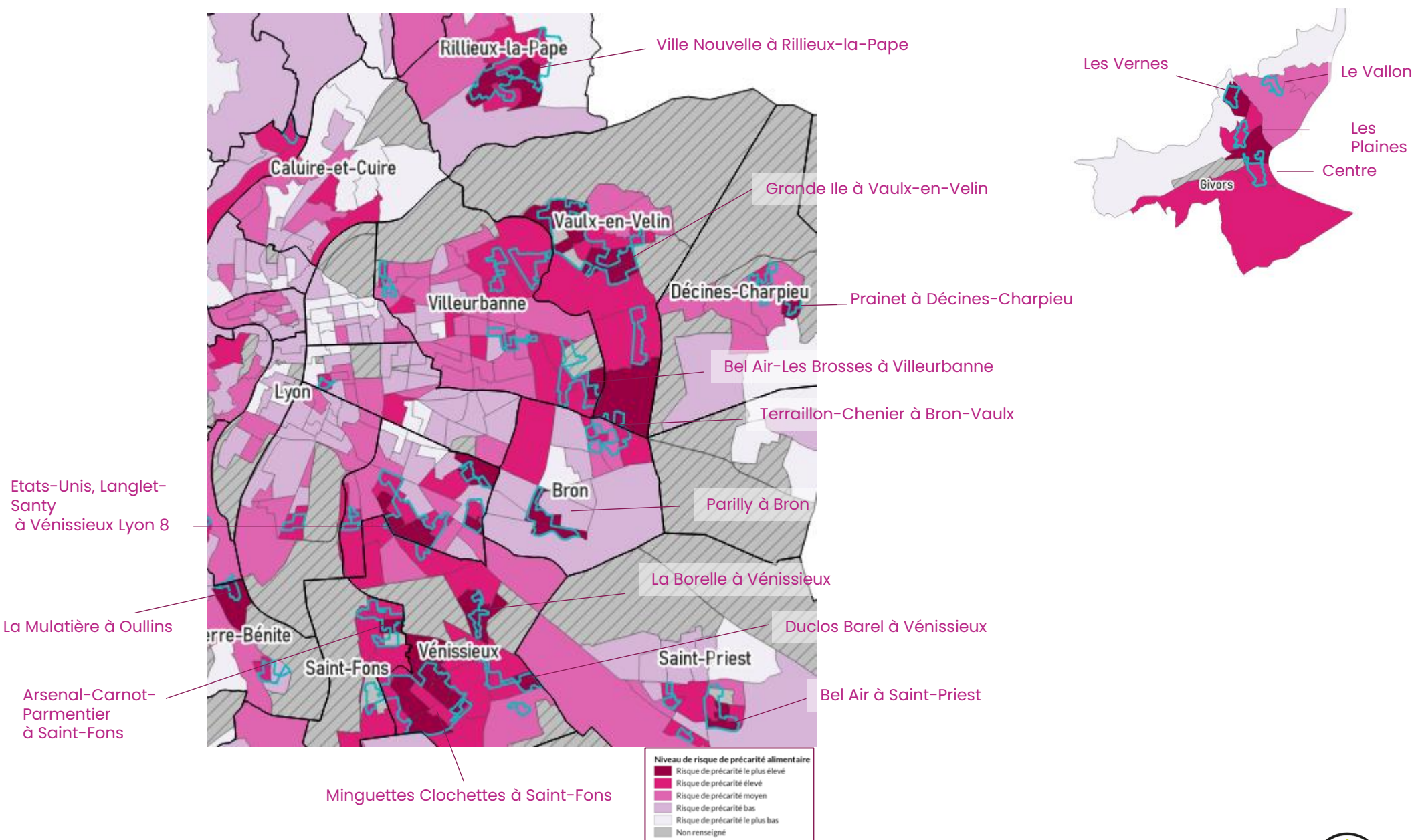
Mais, les QPV ne sont pas les seuls territoires à risque de précarité alimentaire élevé ou très élevé : certains Iris sont à risque fort en dehors de ces zones.

Les actions d'aide, de sensibilisation et d'accompagnement ne sont pas nécessaires uniquement dans les QPV.

QPV : surfaces concernées par un risque de précarité alimentaire

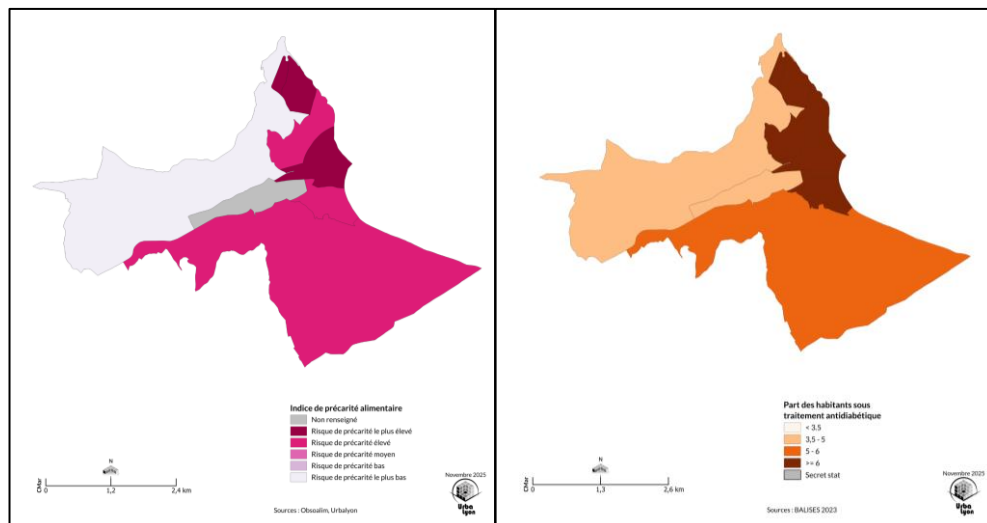


► Zoom sur les QPV du secteur Est et de Givors

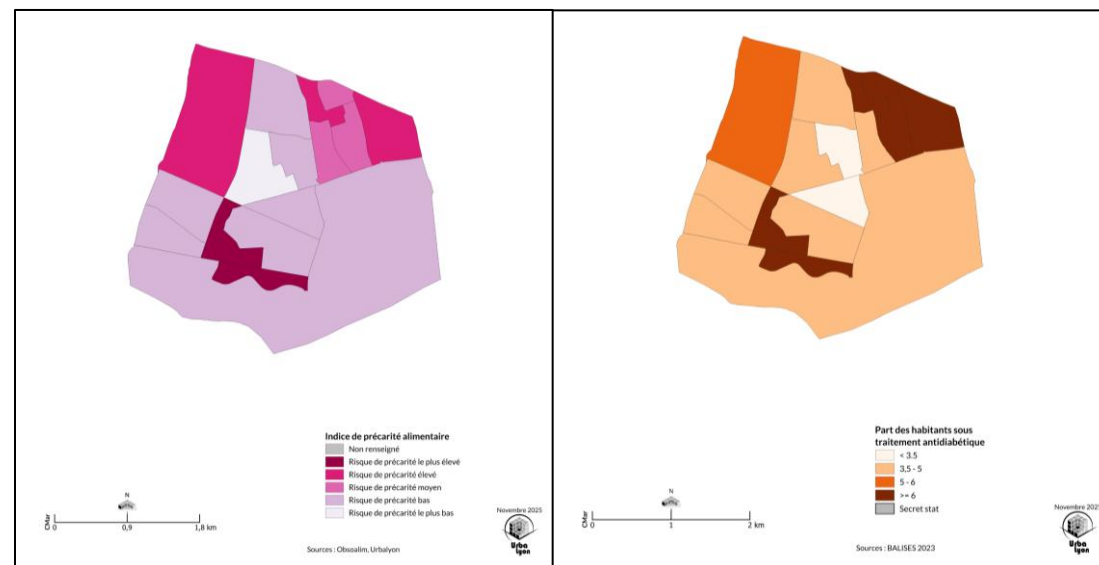


► Exemples de cartes à l'Iris pour quelques communes

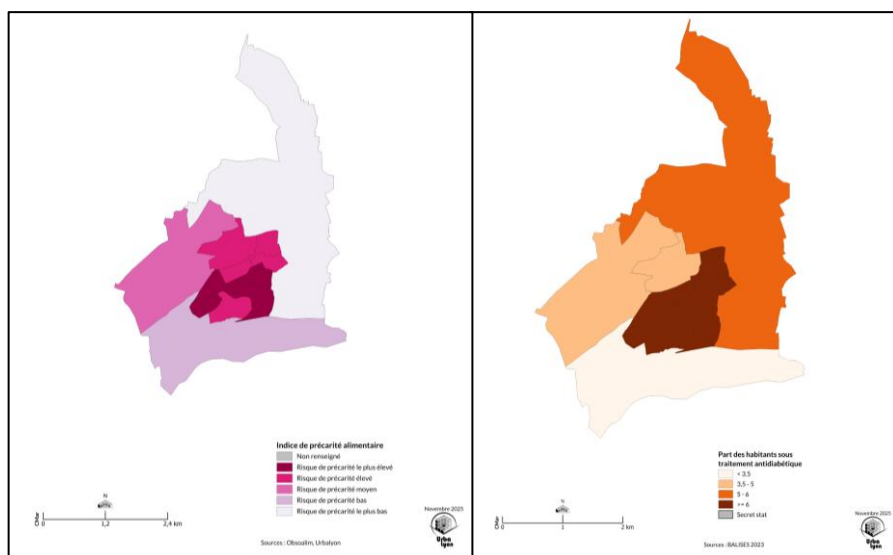
On observe une similitude des cartes à Bron et Givors mais les comparaisons pour Rillieux-la-Pape et Saint-Priest ne montrent pas de liens évidents.



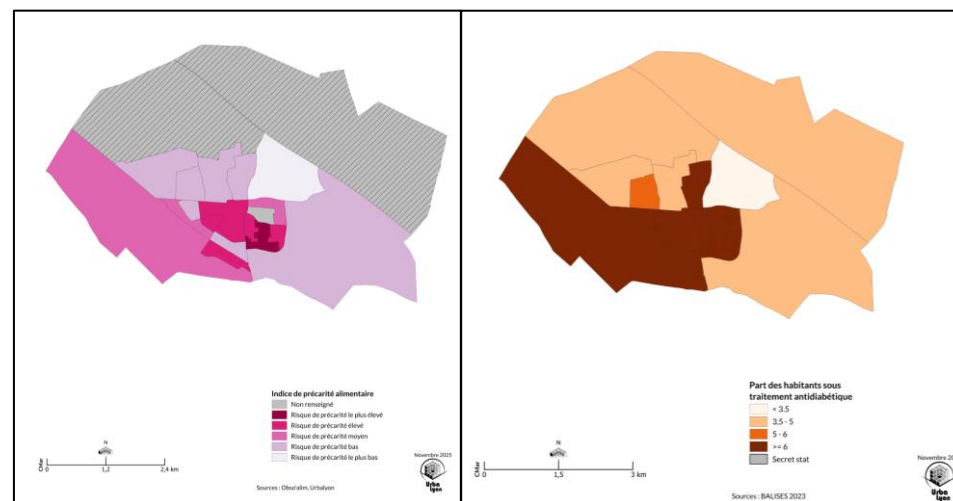
Commune de **Givors**



Commune de **Bron**



Commune de **Rillieux-la-Pape**



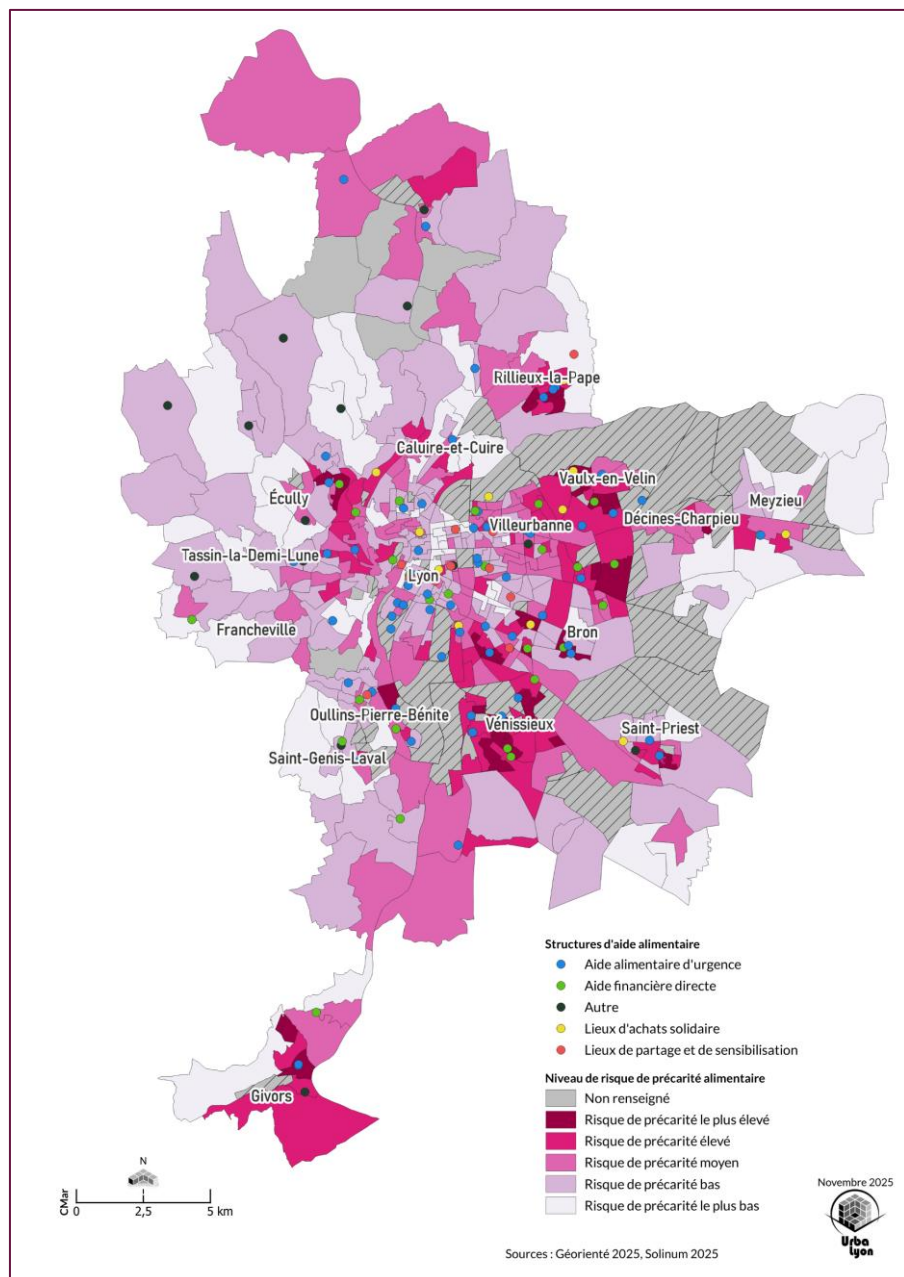
Commune de **Saint-Priest**





Les structures d'aide alimentaire

► Un réseau dense de structures d'aide alimentaire

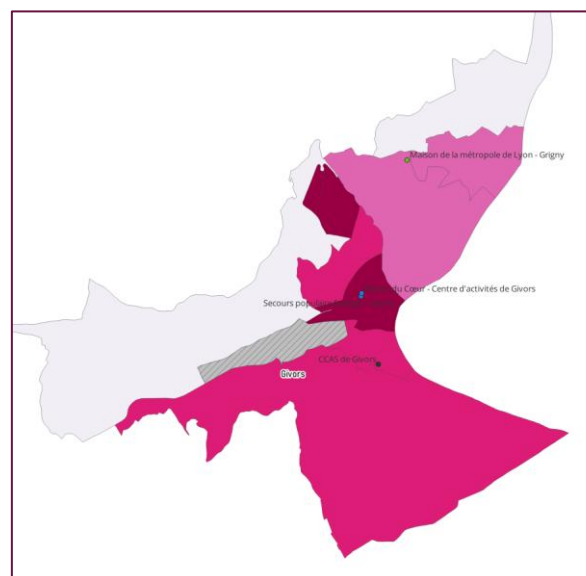


Les 140 structures d'aide alimentaire sont regroupées en 5 catégories* :

- Aide alimentaire d'urgence : Croix Rouge, Restos du cœur, Secours Populaire, distribution étudiants
- Lieux de partage et de sensibilisation : Escales solidaires, les Petites Cantines, tiers-lieux alimentaires
- Lieux d'achats solidaires : épiceries solidaires, AMAP solidaires, groupements d'achat VRAC
- Maisons de la Métropole
- Autres : CCAS, légumerie, RIL

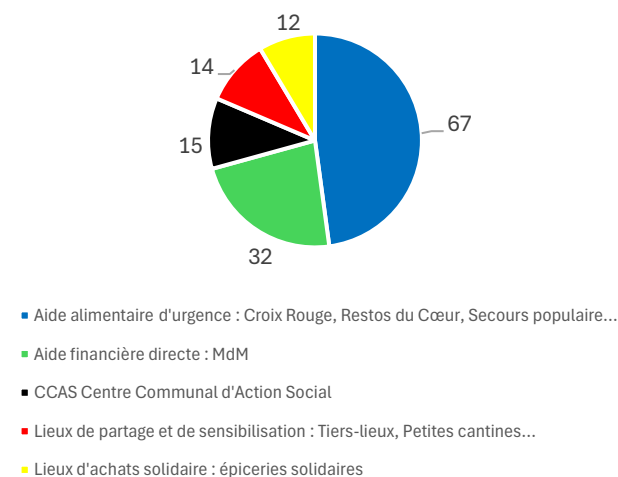
L'aide alimentaire d'urgence est la plus représentée avec **67 points de distribution**.

* Les catégories ont été identifiées dans le cadre d'un groupe de travail organisé pour le PATLy avec la DEETS en 2023



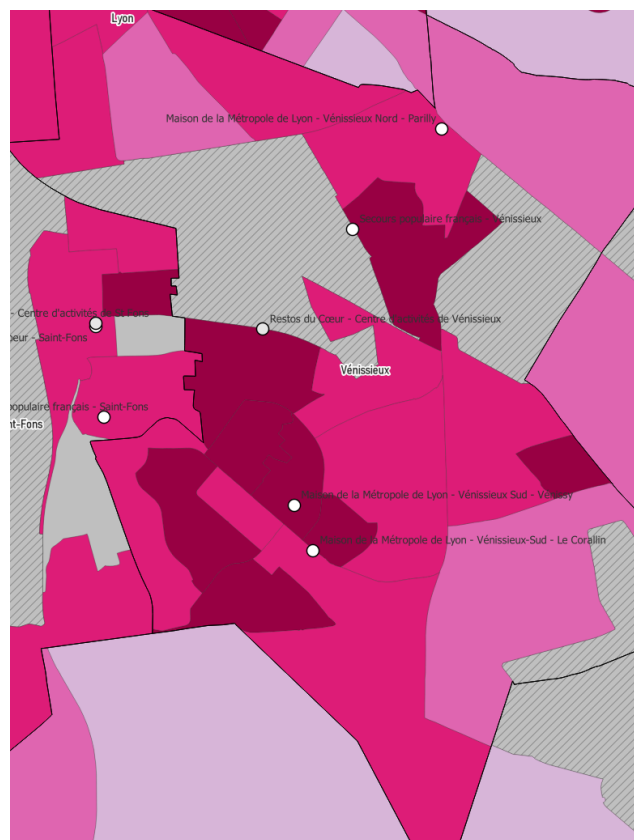
Zoom sur la commune de Givors

140 structures d'aide alimentaire sur la Métropole



► Les structures d'aide alimentaire dans les communes qui présentent le risque le plus élevé*

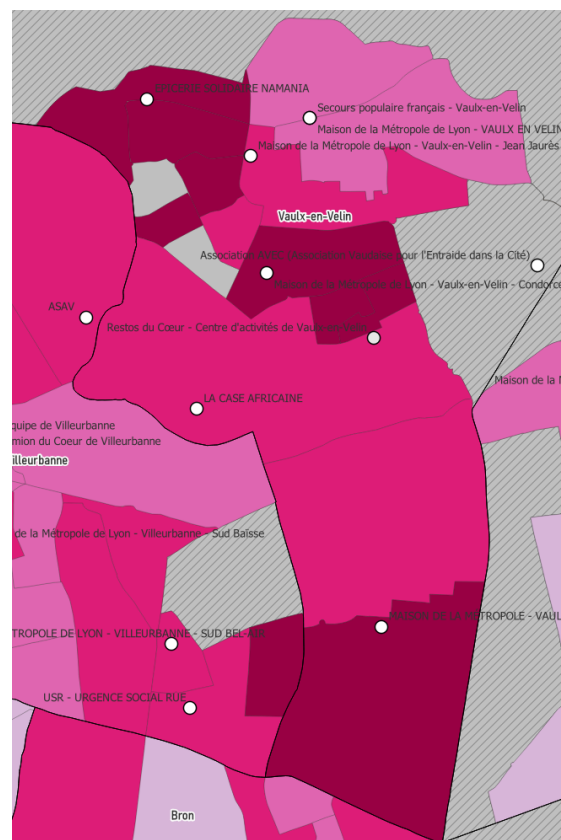
* En nombre d'Iris



Zoom sur la commune de **Vénissieux** :

- 3 Maisons de la Métropole
- 2 aides alimentaires d'urgence : Resto du cœur et Secours populaire

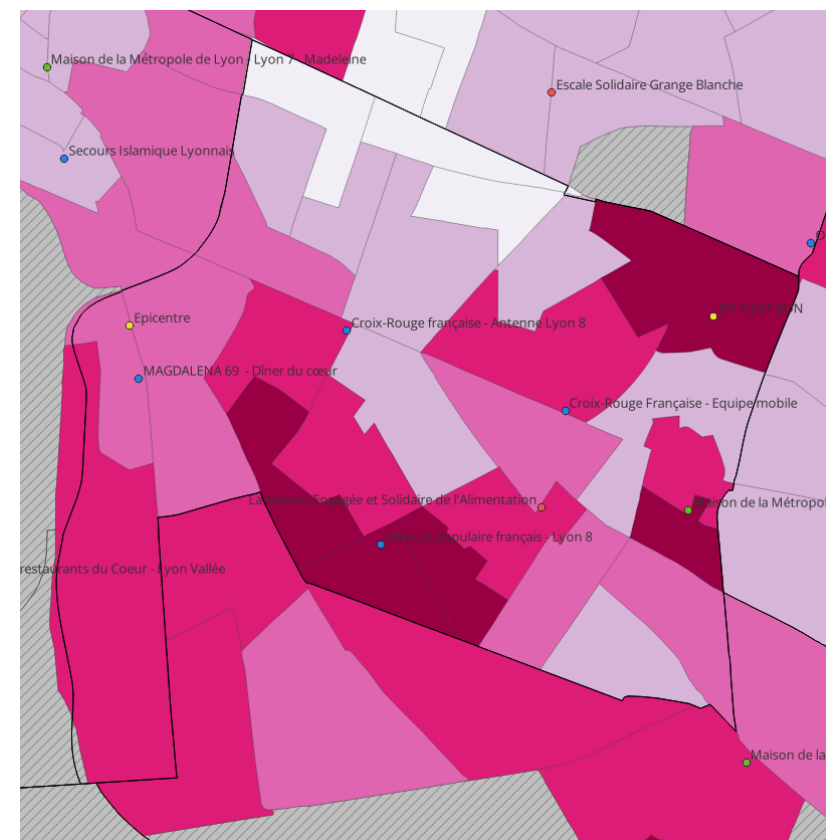
18 Iris avec risque de précarité alimentaire
Population (2022) : 66 701
Taux de pauvreté (2020) : 31%



Zoom sur la commune de **Vaulx-en-Velin** :

- 4 Maisons de la Métropole
- 3 aides alimentaires d'urgence dont Resto du cœur
- 1 épicerie solidaire

12 Iris avec risque de précarité alimentaire
Population (2022) : 52 448
Taux de pauvreté (2020) : 31%



Zoom sur l'arrondissement de **Lyon 8** :

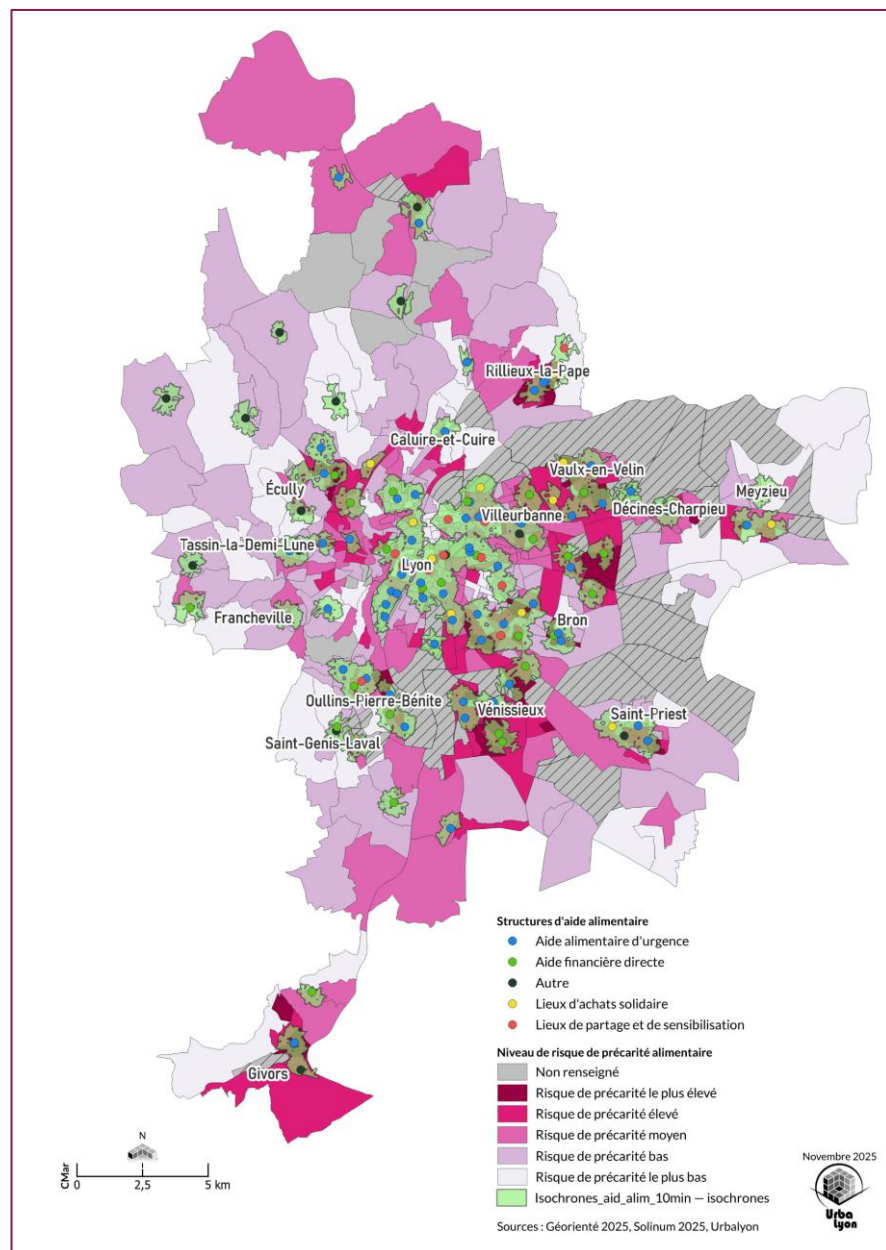
- 1 Maison de la Métropole
- 3 aides alimentaires d'urgence dont Croix Rouge et Secours populaire
- 2 épiceries solidaires
- 1 lieu de sensibilisation (MESA)

18 Iris avec risque de précarité alimentaire
Population (2022) : 84 956
Taux de pauvreté (2020) : 21%

Il existe des structures d'aide de différentes catégories dans les communes à risque. Cependant, pour estimer leur impact, il faudrait connaître leur capacité d'actions (nombre de personnes touchées).



► Des structures d'aide alimentaire bien réparties



Les structures d'aide sont plus souvent situées dans des territoires qui présentent des risques « très élevés » de précarité alimentaire.

La carte ci-contre permet de calculer les distances couvertes par les structures d'aide alimentaire recensées de manière géographique uniquement. Pour estimer la zone d'influence des lieux de distribution, **une zone autour de chaque structure d'aide, a été calculée pour définir le territoire couvert à 10 min à pied.**

Sur le total de la surface des Iris à risque de précarité très élevé, 63% se situe à moins de 10 min d'une structure d'aide alimentaire.

Sur le total de la surface des Iris à risque de précarité élevé, 33% de la surface des Iris à « risque de précarité élevé » se situe à moins de 10 min d'une structure d'aide alimentaire.

En conclusion, on constate que les associations d'aide sont plutôt dans les territoires à risque élevés et très élevés même si elles font toutes le même constat : le nombre de bénéficiaires augmente constamment et les moyens diminuent. Ce constat est partagé par les travailleurs sociaux dans le baromètre de la précarité.*

*[Baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon : un outil de veille inédit au service des solidarités | Urbalyon](#)

Iris avec risque de précarité alimentaire	Part de surface couverte par la zone d'influence
Risque très élevé	63%
Risque élevé	33%
Risque moyen	26%
Risque faible	10%
Risque très faible	4%

Les données seraient à compléter avec le nombre de personnes accueillies dans chaque structure afin de mesurer le degré de saturation des solutions existantes.



► Focus sur les secteurs géographiques en carence

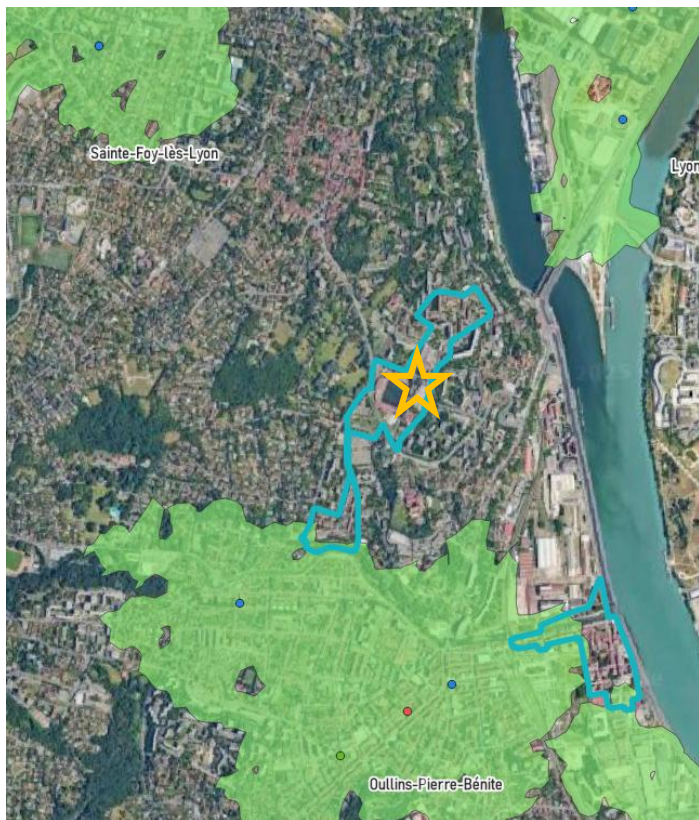
Voici quelques territoires pour lesquels il serait intéressant de développer l'offre car il semble exister une carence géographique des structures d'aide. **Cependant, il faudrait approfondir la connaissance de ces structures notamment sur leur capacité (nombre de personnes bénéficiaires, fréquence,...) pour pouvoir approcher une réelle capacité à faire.**



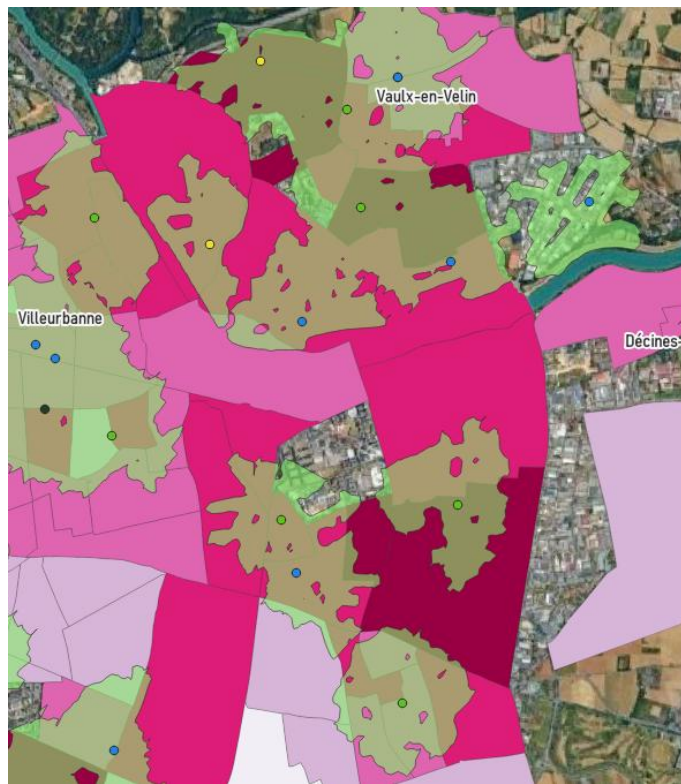
Sur la commune de **Vénissieux**, les secteurs géographiquement moins couverts par des structures sont :

- la partie Ouest du QPV « Minguettes-Clochettes »
- une partie à l'Est correspondant au QPV « Duclos Barel » dont une partie est en risque de précarité « très élevée ».

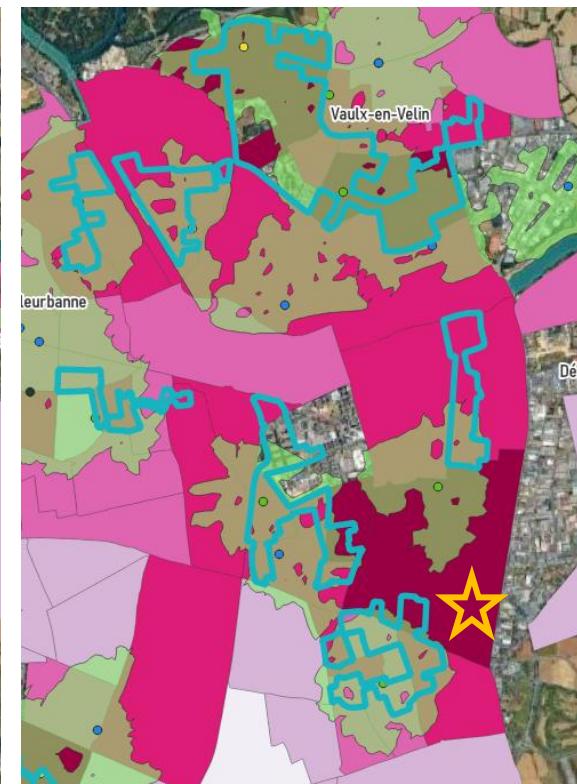




Commune d'**Oullins Pierre Bénite** : QPV La Roule Cadière



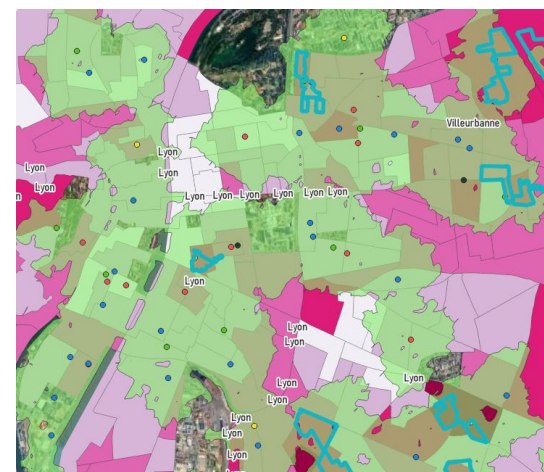
Commune de **Vaulx-en-Velin** : malgré une bonne couverture, plusieurs Iris ne sont pas couverts par une structure mais la plupart des QPV le sont.



Iris Aventurières Simandre sur la commune de **Neuville-sur-Saône**



Le QPV Prainet n'est pas couvert sur la commune de **Décines-Charpieu** alors qu'il est en « risque très élevé »



Les structures sont bien présentes sur **Villeurbanne et Lyon** mais la population est aussi beaucoup plus importante sur ces communes et il ne faut pas oublier la présence d'un public qui échappe aux statistiques (squatt et bidonvilles).

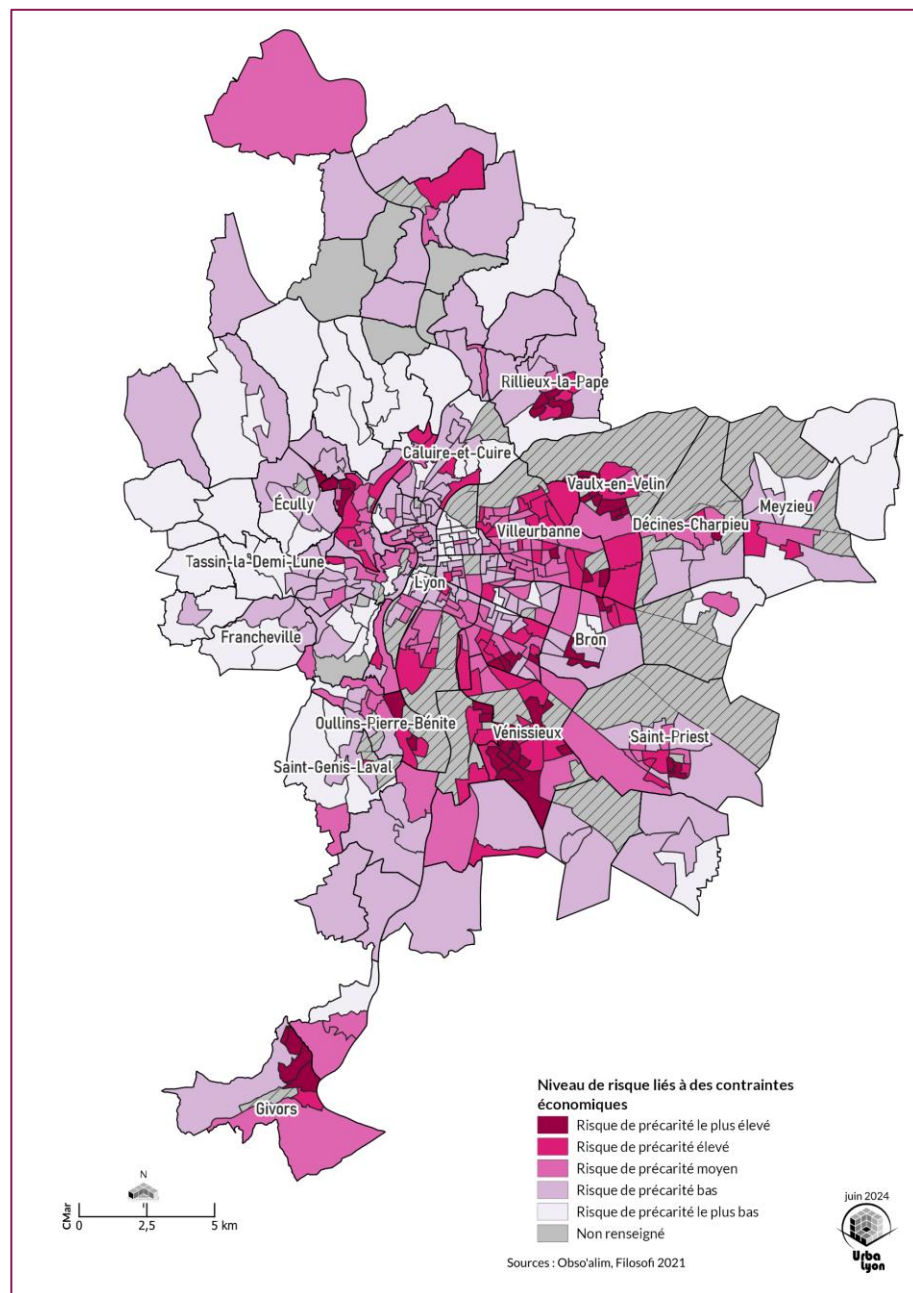




Les résultats par pilier

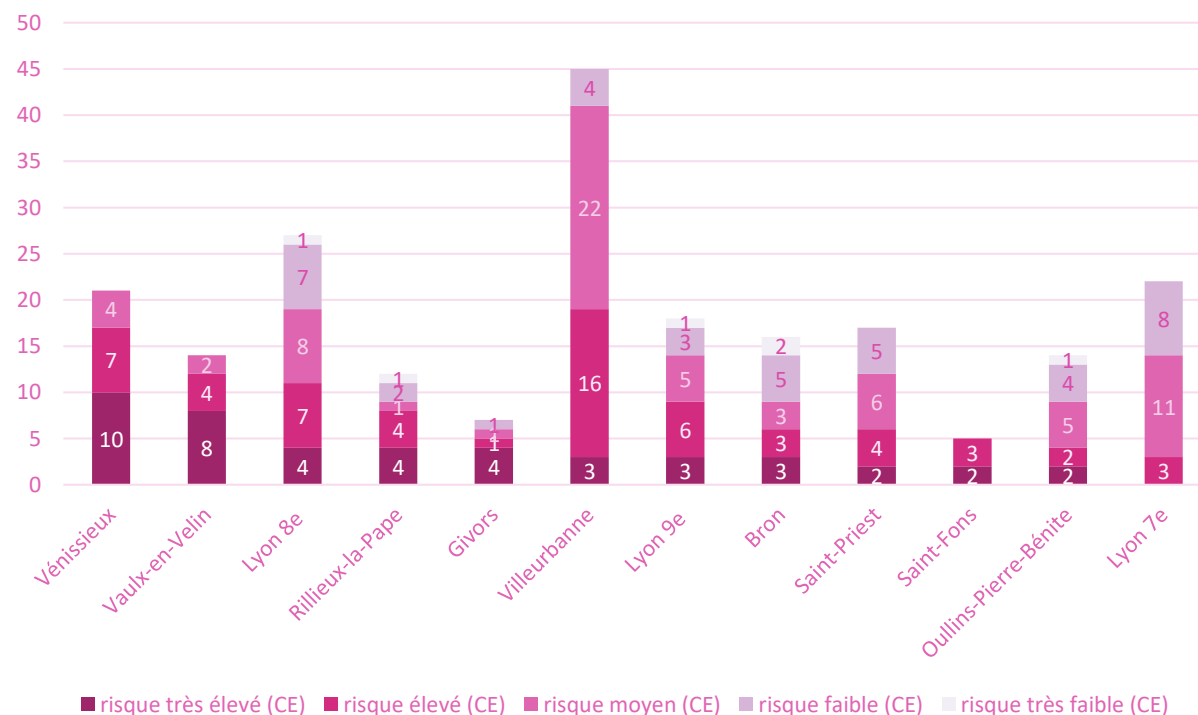
► Pilier contraintes économiques

- 1^{er} quartile du revenu disponible par unité de consommation
- Part des ménages en dessous du seuil de pauvreté



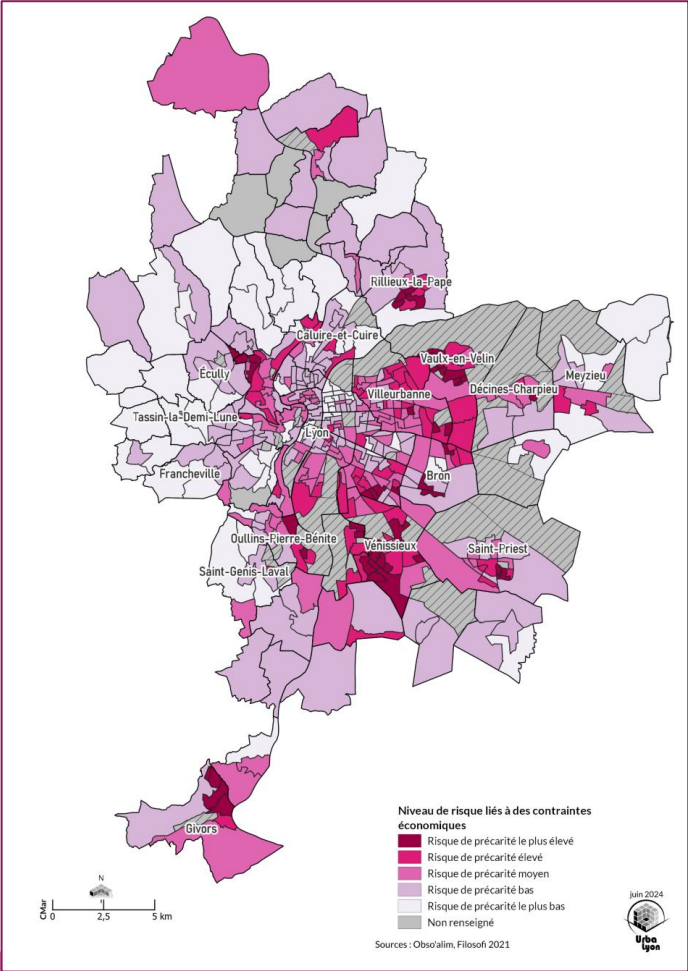
Les 12 communes suivantes présentent des Iris identifiés avec une contrainte économique forte. **On retrouve quasiment les mêmes communes que celles obtenues avec le calcul de l'indice de précarité alimentaire général** excepté l'arrondissement « Lyon 7 » qui apparaît dans le classement et Décines-Charpieu qui en est sorti. Le poids du pilier économique étant deux fois plus important dans l'analyse de l'indice de précarité alimentaire, il est logique que les résultats soient similaires.

Répartition des Iris par commune selon le risque de précarité alimentaire plus ou moins important (lié à la contrainte économique uniquement)



Pilier économique :
Liste des Iris présentant un
niveau de risque très élevé lié
à des « contraintes
économiques »

- 1^{er} quartile du revenu disponible par unité de consommation
- Part des ménages en dessous du seuil de pauvreté



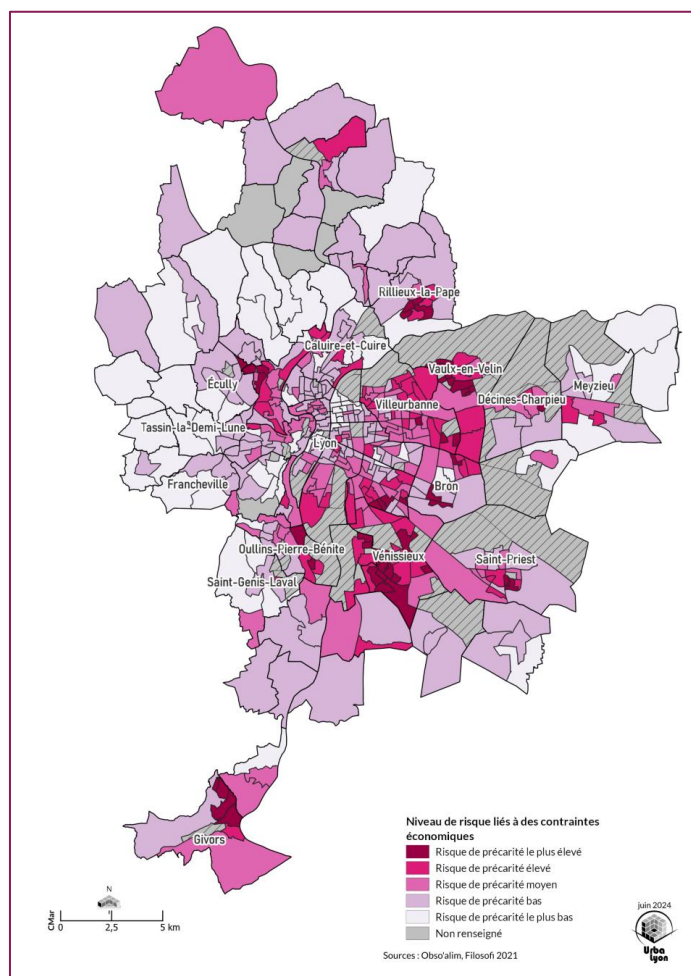
Indice du pilier « contraintes économiques » par Iris

Commune	Iris	Indice pauvreté	Classe précarité alim
Vénissieux	Anatole France	0,000	0
Vénissieux	Jean Moulin	0,018	0
Bron	Parilly Sud	0,021	0
Vaulx-en-Velin	Grolières-Noirettes	0,053	0
Vaulx-en-Velin	Mas du Taureau Sud	0,064	0
Vaulx-en-Velin	Vernay	0,076	0
Lyon 8e Arrondissement	Viviani	0,116	0
Vaulx-en-Velin	Écoin-Thibaude	0,124	0
Vénissieux	Léo Lagrange	0,124	0
Givors	Bas Vernes	0,127	0
Rillieux-la-Pape	Alagniers Nord	0,127	0
Vénissieux	Charles Perrault	0,139	0
Rillieux-la-Pape	Velette	0,149	0
Rillieux-la-Pape	Alagniers Sud	0,155	0
Saint-Priest	Bel-Air 2	0,155	0
Vénissieux	Louis Pergaud	0,163	0
Lyon 8e Arrondissement	Latarget-Mermoz	0,163	0
Oullins	Saulaie	0,167	0
Vaulx-en-Velin	Sauveteur Nord	0,167	0
Vaulx-en-Velin	Grappinière-Petit Pont	0,178	0
Lyon 9e Arrondissement	La Sauvegarde	0,182	0
Lyon 8e Arrondissement	Langlet Santy	0,187	0
Vénissieux	Henri Wallon	0,192	0
Lyon 9e Arrondissement	Balmont le Fort	0,193	0
Givors	Vernes Haut	0,195	0
Bron	Parilly Nord	0,204	0
Vénissieux	Max Barel	0,208	0
Pierre-Bénite	Haute Roche Ouest	0,225	0
Décines-Charpieu	Le Prainet	0,226	0
Lyon 8e Arrondissement	Grange Rouge	0,228	0
Saint-Fons	L'Arsenal Nord	0,234	0
Vénissieux	Armstrong	0,237	0
Écully	Les Sources	0,240	0
Villeurbanne	Poudrette	0,245	0
Villeurbanne	Jacques Monod	0,247	0
Vaulx-en-Velin	Verchères	0,247	0
Bron	Les Sapins-Pessivas	0,250	0
Saint-Fons	L'Arsenal Sud	0,252	0
Rillieux-la-Pape	Ravel	0,253	0
Villeurbanne	Bel-Air	0,255	0
Saint-Priest	Bel-Air 1	0,255	0
Vénissieux	Jules Guesde	0,256	0
Givors	Canal	0,258	0
Vénissieux	Gabriel Péri	0,270	0
Givors	Les Plaines	0,270	0
Lyon 9e Arrondissement	Le Château	0,273	0
Vaulx-en-Velin	Sauveteur Sud	0,274	0



Pilier économique : Liste des Iris présentant un niveau de risque élevé lié à des « contraintes économiques »

- 1^{er} quartile du revenu disponible par unité de consommation
- Part des ménages en dessous du seuil de pauvreté

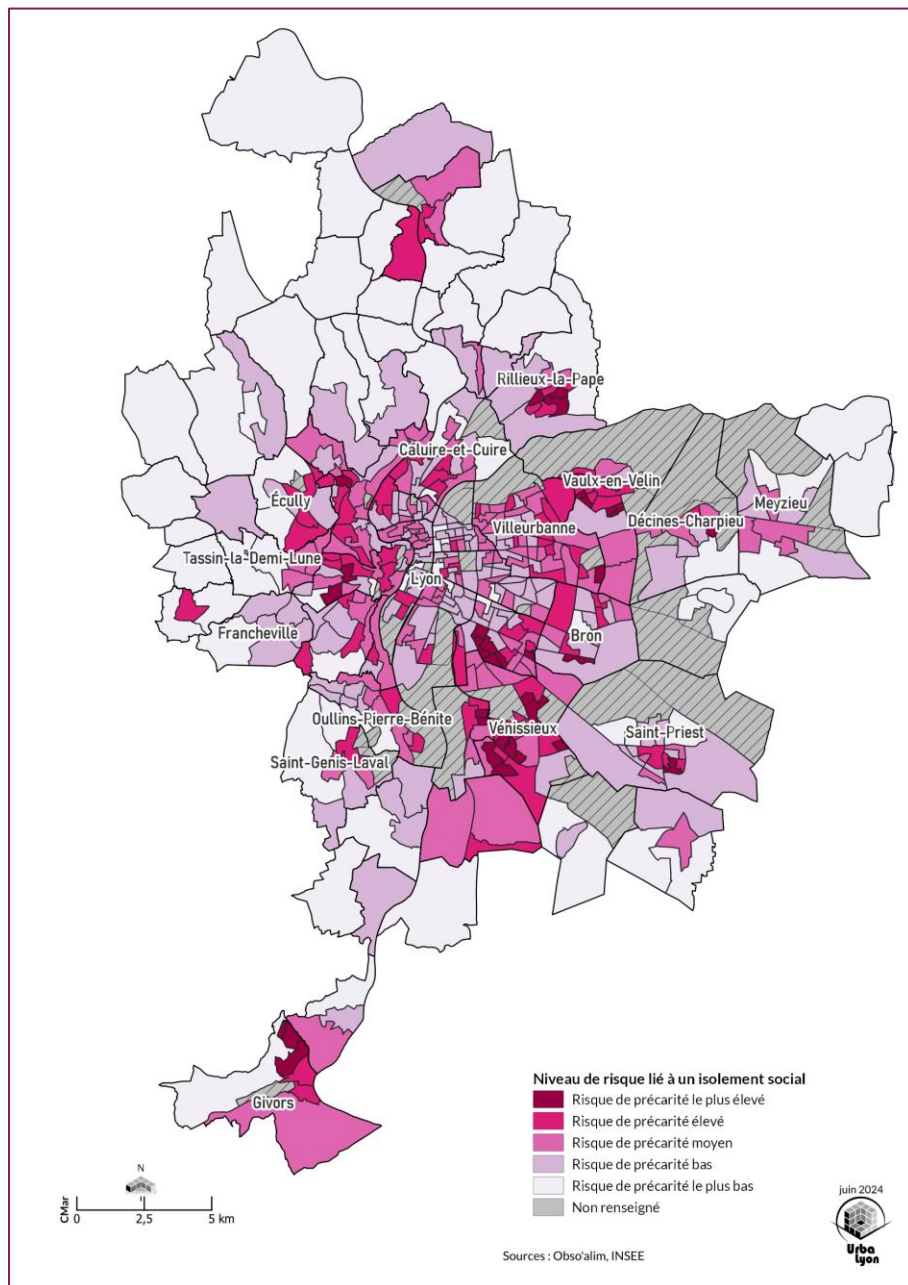


Commune	Iris	Indice pauvreté	Classe précarité alim
Lyon 8e Arrondissement	Audibert-La Viotte	0,284	1
Villeurbanne	Buers Sud	0,284	1
Lyon 8e Arrondissement	La Trinité-Mermoz	0,291	1
Lyon 8e Arrondissement	Rockefeller-La Buire	0,292	1
Saint-Priest	Bellevue	0,295	1
Lyon 8e Arrondissement	Moulin à Vent	0,295	1
Lyon 8e Arrondissement	États-Unis	0,297	1
Villeurbanne	Saint-Jean	0,297	1
Rillieux-la-Pape	Mont Blanc	0,298	1
Lyon 8e Arrondissement	Montagny-Saint-Jean de Dieu	0,300	1
Saint-Fons	Centre Ville	0,307	1
Villeurbanne	Les Broses	0,309	1
Rillieux-la-Pape	Leclerc	0,311	1
Bron	Terrailon-Plein Sud	0,319	1
Bron	Caravelle	0,321	1
Rillieux-la-Pape	Semailles Nord	0,321	1
Givors	Centre Ville	0,322	1
Vénissieux	Charréard	0,323	1
Villeurbanne	Tonkin Ouest	0,332	1
Lyon 3e Arrondissement	Moncey	0,339	1
Saint-Priest	Garibaldi	0,342	1
Villeurbanne	Fays-Est	0,344	1
Lyon 7e Arrondissement	Cité Jardin	0,345	1
Feyzin	Le Bandonnier-Les Maures	0,350	1
Villeurbanne	Buers Est	0,350	1
La Mulatière	Le Roule	0,359	1
Vaulx-en-Velin	Village Sud	0,360	1
Saint-Genis-Laval	Champlong	0,363	1
Vénissieux	Saint-Exupéry	0,365	1
Lyon 9e Arrondissement	La Grivière	0,367	1
Vénissieux	Centre-Nord	0,368	1
Vénissieux	Ernest Renan	0,368	1
Vaulx-en-Velin	Dumas-Genas	0,369	1
Caluire-et-Cuire	Pasteur	0,370	1
Vénissieux	Centre Ville	0,372	1
Lyon 9e Arrondissement	Montessuy-Le Vergoin	0,373	1
Rillieux-la-Pape	Semailles Sud	0,376	1
Vénissieux	Parilly	0,383	1
Villeurbanne	Gratte-Ciel Est	0,384	1
Lyon 9e Arrondissement	Saint-Simon-Marietton	0,385	1
Vénissieux	Joliot-Curie	0,385	1
Meyzieu	Les Plantées	0,394	1
Vaulx-en-Velin	La Soie-La Balme	0,395	1
Villeurbanne	Pierre Cacard	0,395	1
Décines-Charpieu	Sablon	0,395	1
Saint-Priest	Bel-Air 3	0,396	1
Saint-Fons	Clochette Sud	0,397	1



► Pilier isolement social

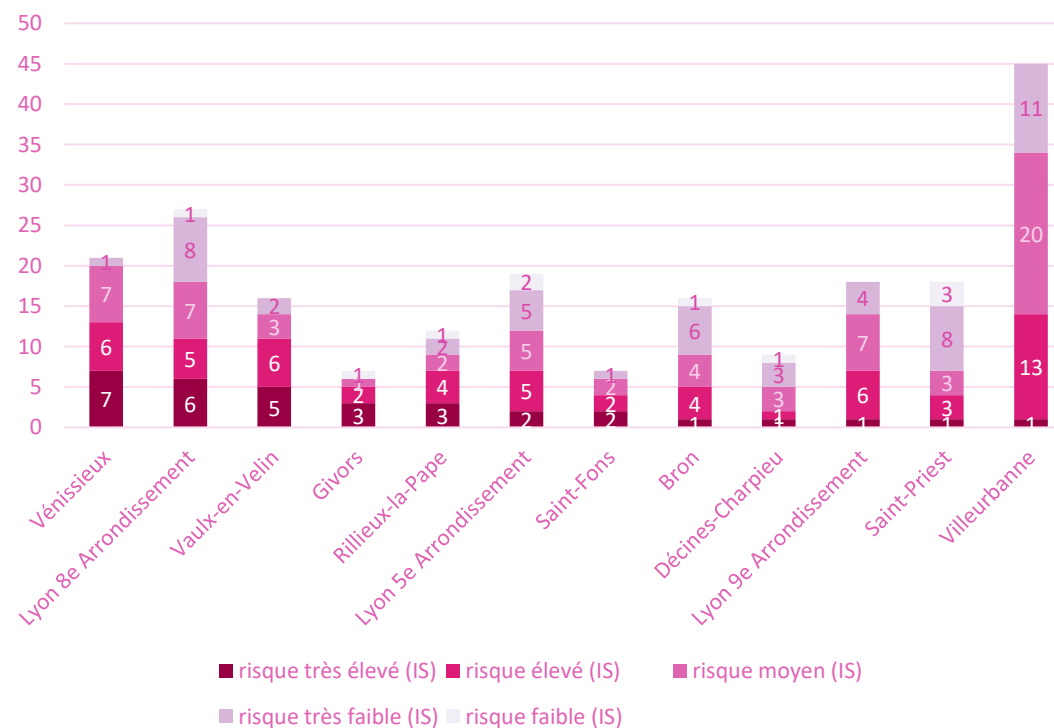
- Taux de chômage
- Part des ménages monoparentaux
- Part des ménages d'1 personne
- Part des ménages de +75 ans
- Part des familles monoparentales allocataires de la CAF sous le seuil des bas revenus



Les 12 communes suivantes présentent des Iris identifiés avec un isolement social fort. **Les communes sont les mêmes que pour l'indice de précarité alimentaire** général excepté l'arrondissement « Lyon 5 » qui remplace Oullins-Pierre-Bénite.

L'isolement social est un facteur de risque important de la précarité alimentaire lié à la notion de plaisir et de partage d'un repas avec d'autres convives. Les personnes seules peuvent rencontrer des difficultés pour s'alimenter, d'autant plus si elles sont âgées et d'autant plus si elles ont peu de revenus.

Répartition des Iris par commune selon le risque de précarité alimentaire plus ou moins important (lié à l'isolement social uniquement)



Pilier isolement social :

Liste des Iris présentant un niveau de risque très élevé lié à « l'isolement social » :

Indice du pilier « isolement social » par Iris

Commune	Iris	Indice d'isolement social	Classe précarité alim
Saint-Fons	Grande Terre	0	0
Givors	Vernes Haut	0,038805604	0
Lyon 8e Arrondissement	Viviani	0,073772981	0
Lyon 8e Arrondissement	Moulin à Vent	0,093637367	0
Vaulx-en-Velin	Vernay	0,097897875	0
Vénissieux	Jules Guesde	0,121254852	0
Vénissieux	Anatole France	0,133279425	0
Vénissieux	Léo Lagrange	0,14229897	0
Saint-Priest	Bel-Air 2	0,15894873	0
Vénissieux	Louis Pergaud	0,161368683	0
Vaulx-en-Velin	Grolières-Noirettes	0,164327923	0
Vénissieux	Jean Moulin	0,181668254	0
Vaulx-en-Velin	Écoin-Thibaude	0,187098637	0
Vénissieux	Max Barel	0,192193986	0
Givors	Bas Vernes	0,197160005	0
Lyon 8e Arrondissement	Latarget-Mermoz	0,200658747	0
Rillieux-la-Pape	Velette	0,203769708	0
Villeurbanne	Poudrette	0,204388498	0
Bron	Parilly Sud	0,20712797	0
Lyon 5e Arrondissement	Pierre Valdo	0,208909046	0
Vaulx-en-Velin	Pré de L'Herbe	0,210291423	0
Lyon 8e Arrondissement	Audibert-La Virotte	0,211474507	0
Vaulx-en-Velin	Mas du Taureau Sud	0,237306249	0
Décines-Charpieu	Le Prainet	0,2384154	0
Rillieux-la-Pape	Alagniers Nord	0,247694145	0
Lyon 5e Arrondissement	Point du Jour	0,251461279	0
Rillieux-la-Pape	Leclerc	0,255488617	0
Lyon 8e Arrondissement	États-Unis	0,258225435	0
Vénissieux	Charles Perrault	0,267508331	0
Lyon 8e Arrondissement	Grange Rouge	0,274657242	0
Givors	Les Plaines	0,274827708	0
Lyon 9e Arrondissement	Balmont le Fort	0,275641242	0
Saint-Fons	L'Arsenal Sud	0,276955286	0



Pilier isolement social :

Liste des Iris présentant un niveau de risque élevé lié à « l'isolement social » :

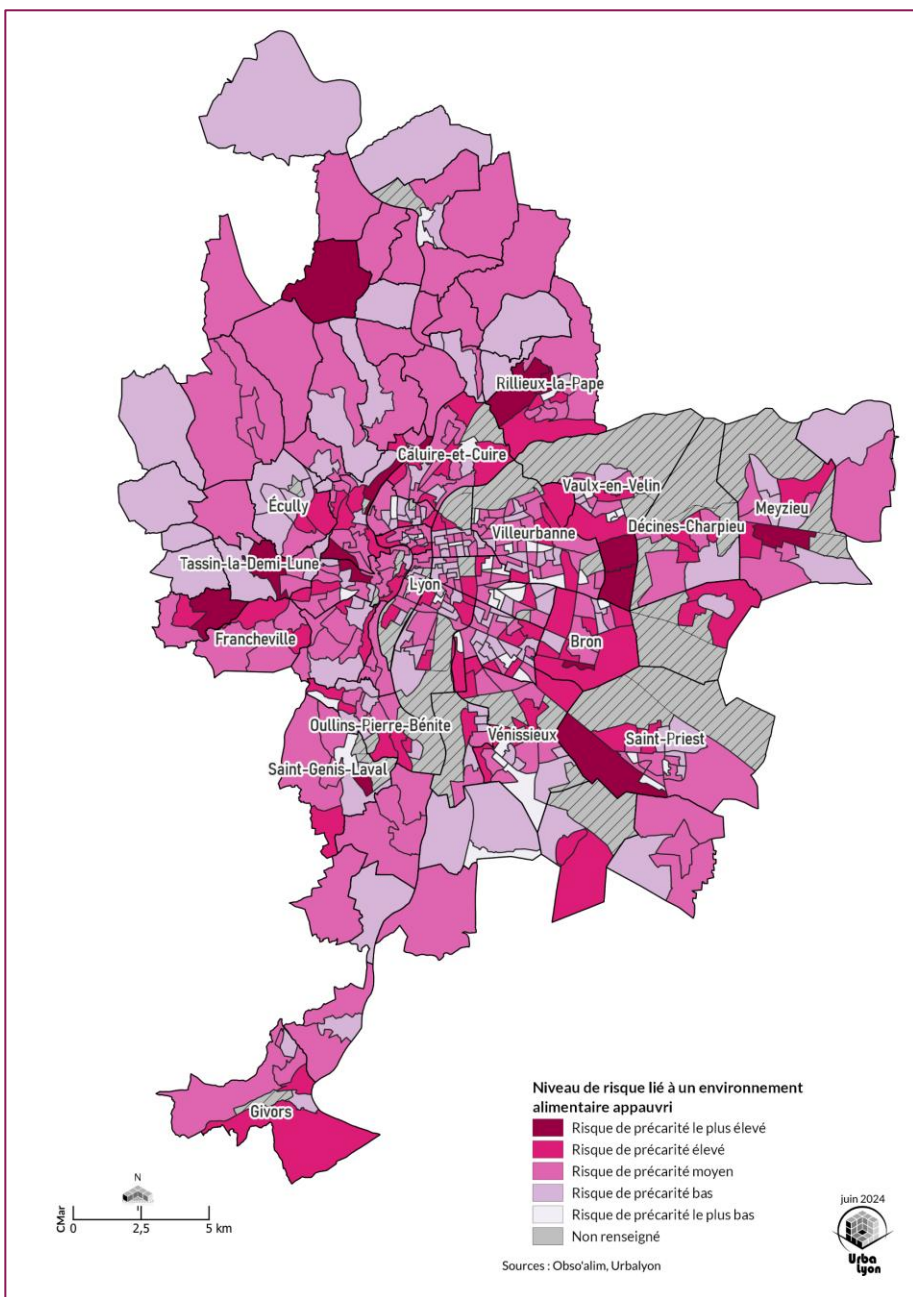
Commune	Iris	Indice d'isolement social	Classe précarité alim
Écully	Les Sources	0,000	1
Lyon 8e	Langlet Santy	0,039	1
Vaulx-en-Velin	Grappinière-Petit Pont	0,074	1
Feyzin	Le Bandonnier-Les Maures	0,094	1
Villeurbanne	Fays-Est	0,098	1
Vénissieux	Gabriel Péri	0,121	1
Rillieux-la-Pape	Ravel	0,133	1
Villeurbanne	Gratte-Ciel Est	0,142	1
Vénissieux	Charréard	0,159	1
Vaulx-en-Velin	Verchères	0,161	1
Bron	Parilly Nord	0,164	1
Vaulx-en-Velin	Mas du Taureau Nord	0,182	1
Givors	Centre Ville	0,187	1
Villeurbanne	Jacques Monod	0,192	1
Écully	Centre	0,197	1
Vénissieux	Armstrong	0,201	1
Lyon 5e	La Sarra	0,204	1
Lyon 8e	Rockefeller-La Buire	0,204	1
Oullins-Pierre-Bénite	Saulaie	0,207	1
Bron	Les Sapins-Pessivas	0,209	1
Lyon 4e	Flammarion Bony	0,210	1
Vénissieux	Centre-Nord	0,211	1
Saint-Priest	Bel-Air 3	0,237	1
Lyon 5e	La Garde	0,238	1
Lyon 9e	La Sauvegarde	0,248	1
Lyon 9e	Le Château	0,251	1
Villeurbanne	Pierre Cacard	0,255	1
Vénissieux	Henri Wallon	0,258	1
Villeurbanne	Buers Sud	0,268	1
Sainte-Foy-lès-Lyon	Saint-Luc	0,275	1
Caluire-et-Cuire	Pasteur	0,275	1
Saint-Priest	Bel-Air 1	0,276	1
Sainte-Foy-lès-Lyon	Centre	0,277	1
Givors	Canal	0,287	1
Lyon 8e	La Trinité-Mermoz	0,289	1
Saint-Fons	Centre Ville	0,290	1
Décines-Charpieu	Sablon	0,292	1
Saint-Genis-Laval	Centre-Entrée Nord	0,303	1
Rillieux-la-Pape	Semailles Sud	0,309	1
Lyon 8e	Bataille	0,311	1
Rillieux-la-Pape	Mont Blanc	0,318	1
Sainte-Foy-lès-Lyon	La Gravière Beaunant	0,320	1

Neuville-sur-Saône	Centre Bourg	0,321	1
Écully	Valvert	0,321	1
Lyon 5e	Champvert Sud	0,321	1
Caluire-et-Cuire	Magnolles-Pasteur	0,323	1
Lyon 9e	Balmont Est	0,324	1
Bron	Les Genêts-Hôpitaux	0,324	1
Saint-Priest	Herriot-Carré Rostand	0,326	1
Lyon 9e	La Grivière	0,327	1
Caluire-et-Cuire	Cuire-Le Bas	0,327	1
Lyon 5e	Radisson-Choulans	0,328	1
Lyon 2e	Verdun-Suchet	0,331	1
Villeurbanne	Genas	0,331	1
Villeurbanne	Tonkin Ouest	0,333	1
Villeurbanne	Bel-Air	0,334	1
Oullins-Pierre-Bénite	Haute Roche Est	0,336	1
Vaulx-en-Velin	Sauveteur Nord	0,338	1
Rillieux-la-Pape	Alagniers Sud	0,339	1
Lyon 5e	Champvert Mairie	0,341	1
Lyon 7e	Cité Jardin	0,349	1
Vaulx-en-Velin	Village Sud	0,355	1
Lyon 8e	Montagny-Saint-Jean de Dieu	0,357	1
Lyon 4e	Lyon Plage-Ypres	0,357	1
Bron	Gérard Philippe-Ferdinand Buisson	0,358	1
Lyon 3e	Moncey	0,361	1
Lyon 3e	Mairie-Saint-Sacrement	0,361	1
Saint-Fons	L'Arsenal Nord	0,361	1
Villeurbanne	Buers Est	0,362	1
Craponne	Centre	0,363	1
Vaulx-en-Velin	Sauveteur Sud	0,367	1
Lyon 2e	Sainte-Blandine-Casimir Perier	0,368	1
Lyon 6e	L'Europe	0,368	1
Villeurbanne	Cusset-Ouest	0,373	1
Villeurbanne	Croix Luizet Ouest	0,376	1
Saint-Genis-Laval	Champlong	0,377	1
Lyon 9e	Le Béal-Gorge de Loup	0,378	1
Caluire-et-Cuire	Magnolles-Aristide Briand	0,378	1
Villeurbanne	Saint-Jean	0,389	1
Vénissieux	Parilly	0,393	1
Villeurbanne	Zola-Pressensé Ouest	0,394	1
Écully	Vianney	0,394	1
La Mulatière	Le Roule	0,396	1
Albigny-sur-Saône	Albigny-sur-Saône	0,397	1
Lyon 9e	Saint-Simon-Marietton	0,398	1



► Pilier environnement alimentaire

- Accès aux commerces alimentaires
- Score de diversité des commerces alimentaires

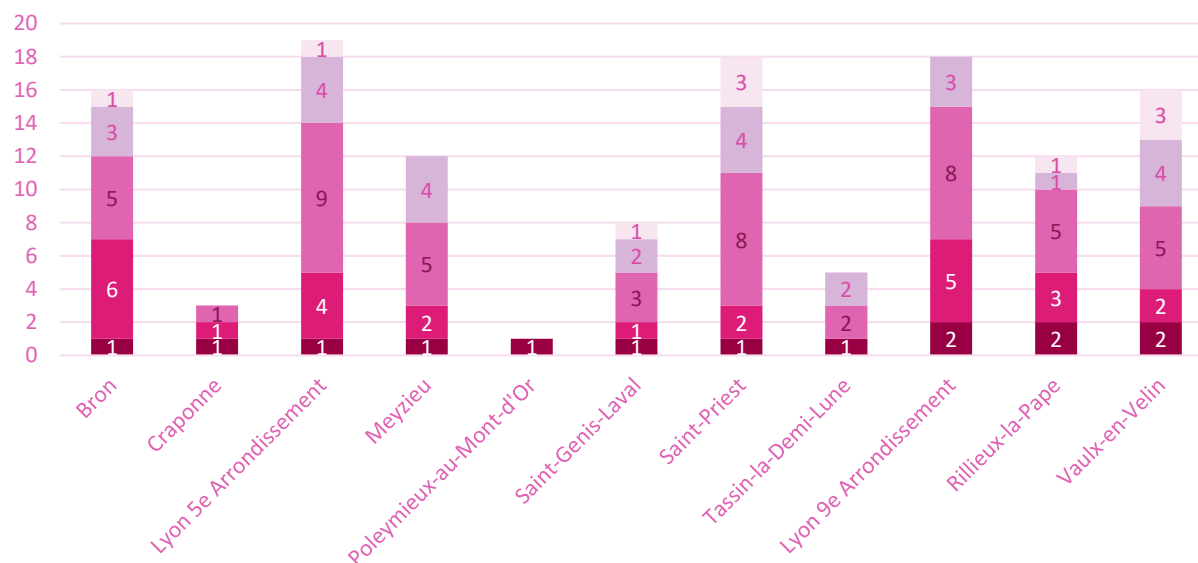


La carte est très différente de la carte de synthèse générale. **Des Iris avec un risque très élevé apparaissent de façon dispersée, plutôt en périphérie sur un axe Est/Ouest (de Tassin à Meyzieu) mais aussi en couronne (Rillieux, Saint Priest, Saint Genis,...).**

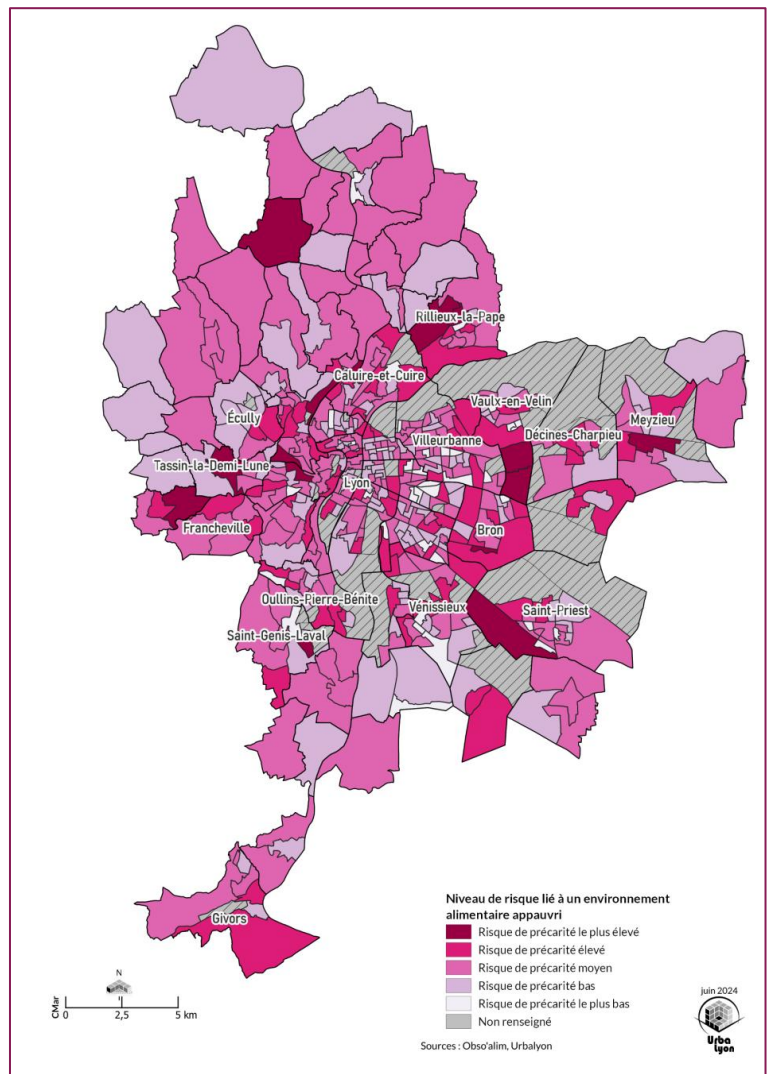
Les difficultés d'accès physique à des points de vente alimentaire peuvent être liées à des contraintes de mobilité, à une offre peu dense et peu diversifiée qui ressortent dans les zones rurales, comme pour Poleymieux au Mont d'Or. Pour les espaces urbains, l'offre est généralement plus importante et les réseaux de transports en commun plus développés.

Pour les Iris les plus à risque (voir liste diapo suivante) c'est **l'indice « score de diversité alimentaire » égale à 0 qui impacte leur classement.** Or, cet indice est difficile à interpréter car la donnée est fournie par Obso'alim sans explications de la provenance de cette donnée.

Répartition des Iris par commune selon le risque de précarité alimentaire plus ou moins important (lié à l'environnement alimentaire uniquement)



Pilier environnement
alimentaire :
Liste des Iris présentant un
niveau de risque très élevé lié à
« l’environnement alimentaire » :



Indice du pilier « environnement alimentaire » par Iris

Commune	Iris	Indice environnement alimentaire	Classe précarité alimentaire
Poleymieux-au-Mont-d'Or	Poleymieux-au-Mont-d'Or	0,000	0
Bron	Parilly Sud	0,301	0
Tassin-la-Demi-Lune	Tassin-Le Bourg	0,305	0
Rillieux-la-Pape	Perica-La Roue	0,308	0
Saint-Genis-Laval	Guilloux	0,313	0
Craponne	Est	0,317	0
Vaulx-en-Velin	Dumas-Genas	0,319	0
Vaulx-en-Velin	La Soie-La Balme	0,319	0
Lyon 9e Arrondissement	L'Industrie-Le Bourg	0,331	0
Lyon 5e Arrondissement	Champvert Mairie	0,347	0
Meyzieu	Centre	0,358	0
Rillieux-la-Pape	Village	0,365	0
Lyon 9e Arrondissement	Champvert Nord	0,373	0
Saint-Priest	Cité Berliet-La Gare	0,381	0



Pilier environnement alimentaire :

Liste des Iris présentant un niveau de risque élevé lié à « l'environnement alimentaire » : (les 60 premiers)

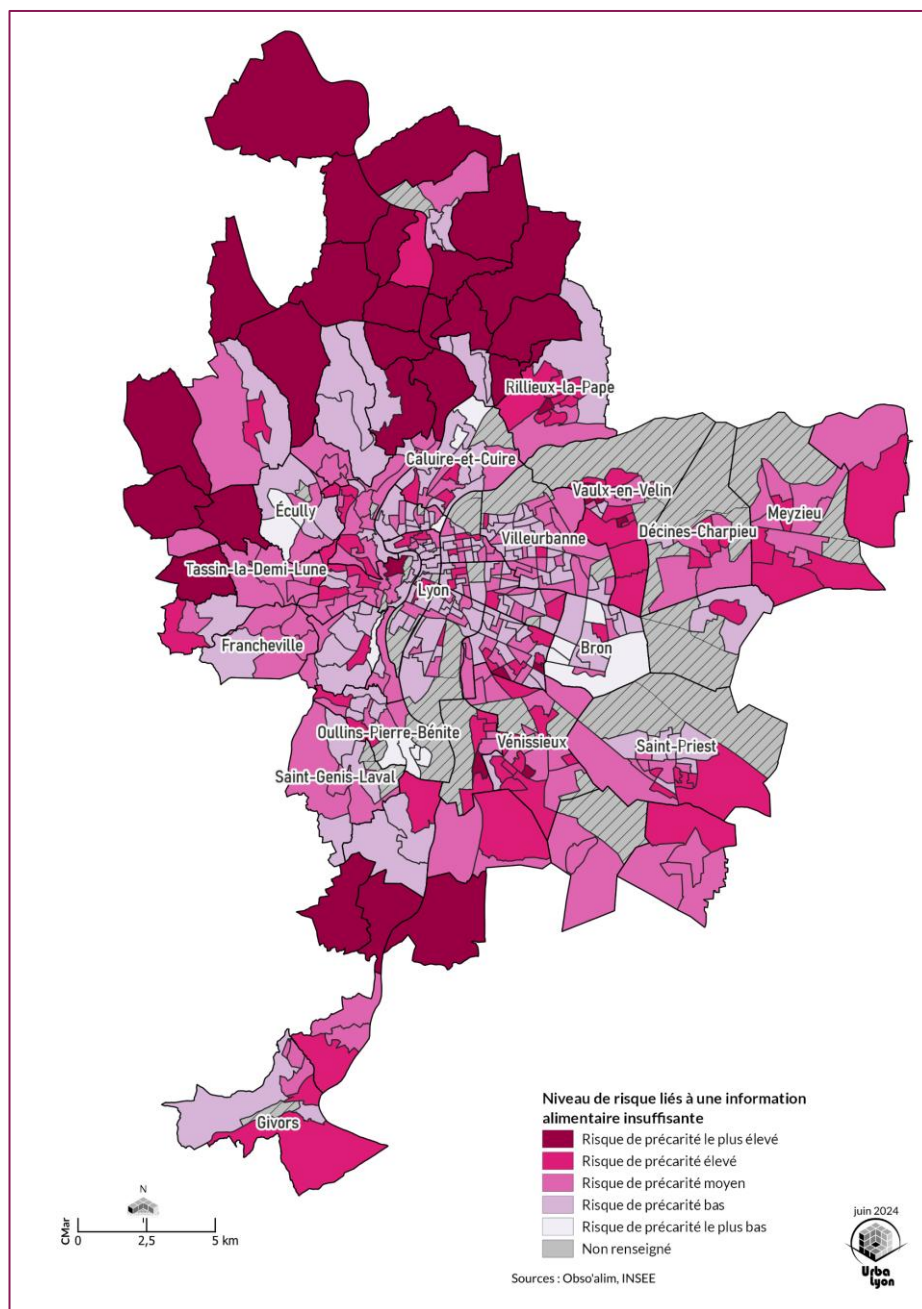
Commune	Iris	Indice environnement alimentaire	Classe précarité alimentaire
Lyon 9e Arrondissement	Rochecardon-Gare de Vaise	0,401	1
Meyzieu	Mathiolan	0,407	1
Francheville	Francheville-Le Bas Sud	0,417	1
Oullins-Pierre-Bénite	Centre	0,434	1
Rillieux-la-Pape	Crépieux	0,439	1
Corbas	Taillis Romanette	0,443	1
Caluire-et-Cuire	Montchoisi	0,444	1
Bron	Essarts Sud	0,444	1
Caluire-et-Cuire	Vassieux	0,444	1
Décines-Charpieu	Le Prainet	0,444	1
Saint-Priest	Revaion Ouest	0,444	1
Vénissieux	Gabriel Péri	0,444	1
Vénissieux	Saint-Exupéry	0,444	1
Villeurbanne	Buers Sud	0,444	1
Lyon 9e Arrondissement	Les Trois Gouttes-Grand Champ	0,444	1
Meyzieu	Le Dérippe	0,444	1
Lyon 9e Arrondissement	Le Château	0,444	1
Givors	Freydière-Bans	0,444	1
Écully	Charlier	0,444	1
Lyon 6e Arrondissement	Les Belges	0,445	1
Oullins-Pierre-Bénite	Célestins Merlo	0,446	1
Bron	Route de Genas-Aliende	0,447	1
Bron	Ferdinand Buisson Église	0,447	1
Bron	Bron Sud	0,449	1
Villeurbanne	Saint-Jean	0,451	1
Oullins-Pierre-Bénite	Glacière-Jomard	0,451	1
Villeurbanne	Buers Est	0,451	1
Lyon 7e Arrondissement	Jules Brunard	0,452	1
Chassieu	Tarentelles	0,455	1
Givors	Canal	0,458	1

Lyon 5e Arrondissement	Saint-Georges	0,459	1
Rillieux-la-Pape	Alagniers Nord	0,460	1
Lyon 5e Arrondissement	Quarantaine-Les Étroits	0,461	1
Décines-Charpieu	Sablon	0,461	1
Chassieu	Les Coteaux	0,462	1
Lyon 9e Arrondissement	Saint-Simon-Marietton	0,466	1
Craponne	Centre	0,467	1
Vénissieux	Jules Guesde	0,471	1
Lyon 4e Arrondissement	Mairie-Tabareau	0,471	1
Oullins-Pierre-Bénite	Haute Roche Ouest	0,472	1
Lyon 8e Arrondissement	Bataille	0,472	1
Décines-Charpieu	Centre	0,478	1
Saint-Priest	Village Ouest	0,479	1
Lyon 4e Arrondissement	Herbouville-Gros Caillou	0,480	1
Vénissieux	Centre-Nord	0,480	1
Bron	Parilly Nord	0,481	1
Lyon 9e Arrondissement	Arloing-l'Observance	0,482	1
Écully	Centre	0,482	1
Oullins-Pierre-Bénite	Le Perron-Garanjou	0,484	1
Sainte-Foy-lès-Lyon	Fontanières	0,485	1
Caluire-et-Cuire	Pasteur	0,488	1
Lyon 7e Arrondissement	Lamothe	0,491	1
Lyon 2e Arrondissement	Rambaud-Seguin	0,492	1
Lyon 3e Arrondissement	Villette Gare	0,492	1
Lyon 1er Arrondissement	Giraud-Saint-Vincent	0,493	1
Sainte-Foy-lès-Lyon	Saint-Luc	0,494	1
Vénissieux	Moulin à Vent	0,496	1
Villeurbanne	Maisons Neuves	0,500	1
Lyon 5e Arrondissement	Les Battières	0,506	1
Lyon 8e Arrondissement	Viviani	0,506	1



► Pilier information alimentaire

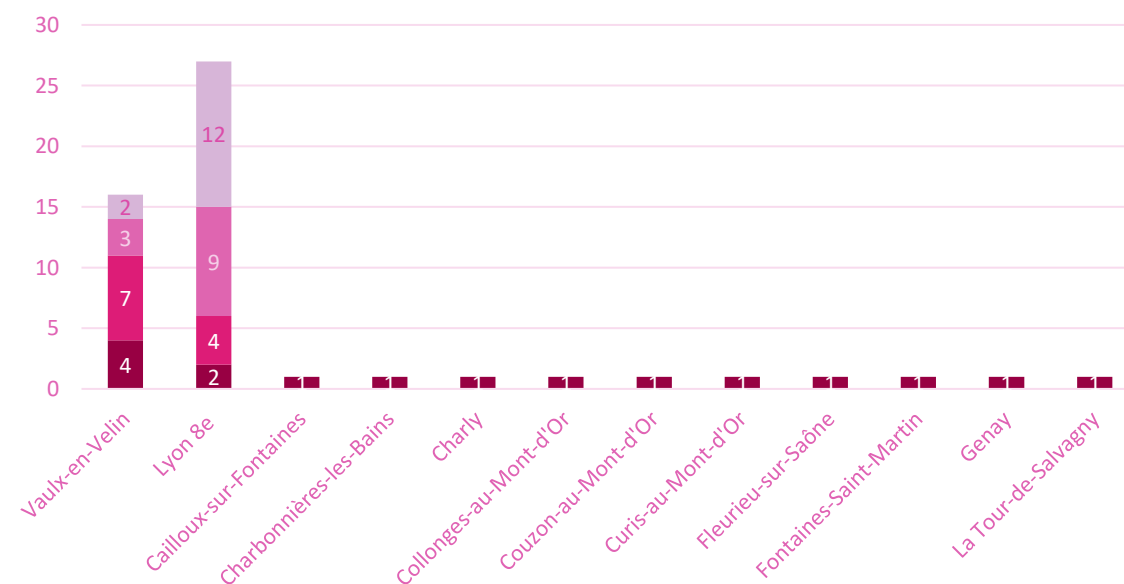
- Part des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme
- Généralistes pour 1000 habitants



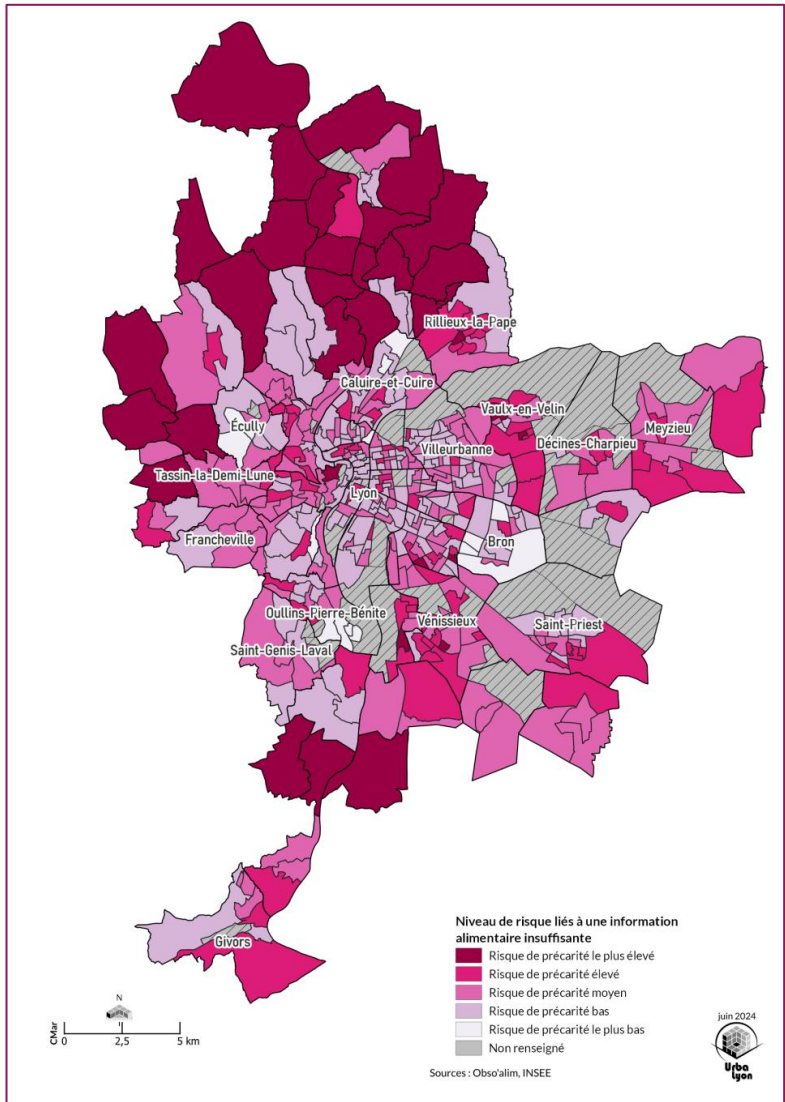
La carte est très différente de la carte de synthèse. **Ce sont les communes périphériques qui ressortent comme les plus touchées.** Un grand nombre d'entre elles sont des Iris communaux : toutes les communes des Monts d'Or ainsi qu'au sud (Charly, Vernaison et Solaize) et à l'ouest (Charbonnières, Saint Genis les Ollières et La Tour de Salvagny). Ces territoires périurbains ressortent sur ce pilier car ils manquent **de médecins en proportion du nombre d'habitants.** **Cependant il ne s'agit pas de communes avec risque de précarité alimentaire,** car ce sont des secteurs où habitent une population avec des revenus élevés.

Dans la liste des Iris les plus précaires sur ce pilier (voir diapo suivante), **on retrouve de nombreux Iris situés à Vaulx-en-Verin.** Quelques Iris situés sur Lyon 8, Saint Fons, Rillieux et Vénissieux sont également à risque.

Répartition des Iris par commune selon le risque de précarité alimentaire plus ou moins important (lié à l'information alimentaire uniquement)



Pilier environnement alimentaire :
Liste des Iris présentant un niveau
de risque très élevé lié à
« l’information alimentaire » :

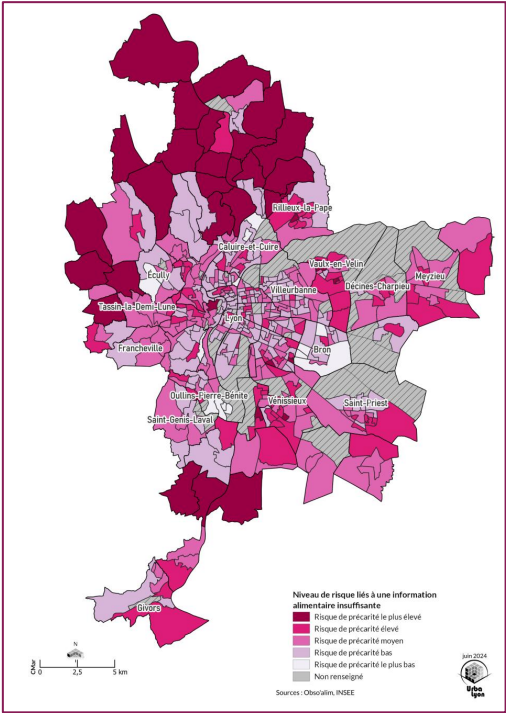


Indice du pilier « information alimentaire » par Iris ou par commune lorsque les Iris ne sont pas disponibles

Commune	Iris	Indice info alim	Classe de préca alim
Curis-au-Mont-d'Or	Commune non dispo en Iris	0,000	0
Rochetaillée-sur-Saône	Commune non dispo en Iris	0,000	0
Saint-Romain-au-Mont-d'Or	Commune non dispo en Iris	0,000	0
Quincieux	Commune non dispo en Iris	0,011	0
Lissieu	Commune non dispo en Iris	0,012	0
Solaize	Commune non dispo en Iris	0,013	0
Fleurieu-sur-Saône	Commune non dispo en Iris	0,013	0
Cailloux-sur-Fontaines	Commune non dispo en Iris	0,013	0
Poleymieux-au-Mont-d'Or	Commune non dispo en Iris	0,014	0
Genay	Commune non dispo en Iris	0,018	0
Fontaines-Saint-Martin	Commune non dispo en Iris	0,019	0
Saint-Genis-les-Ollières	Commune non dispo en Iris	0,022	0
Sathonay-Village	Commune non dispo en Iris	0,024	0
Lyon 5e Arrondissement	La Sarra	0,025	0
Sathonay-Camp	Commune non dispo en Iris	0,026	0
Saint-Germain-au-Mont-d'Or	Commune non dispo en Iris	0,026	0
La Tour-de-Salvagny	Commune non dispo en Iris	0,028	0
Collonges-au-Mont-d'Or	Commune non dispo en Iris	0,030	0
Vernaison	Commune non dispo en Iris	0,030	0
Vaulx-en-Velin	Mas du Taureau Nord	0,033	0
Charly	Commune non dispo en Iris	0,034	0
Limonest	Commune non dispo en Iris	0,036	0
Couzon-au-Mont-d'Or	Commune non dispo en Iris	0,040	0
Charbonnières-les-Bains	Commune non dispo en Iris	0,052	0
Montanay	Commune non dispo en Iris	0,054	0
Vaulx-en-Velin	Sauveteur Nord	0,063	0
Vaulx-en-Velin	Vernay	0,085	0
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	Ouest	0,088	0
Saint-Fons	Clochette Nord	0,112	0
Marcy-l'Étoile	Commune non dispo en Iris	0,113	0
Lyon 8e Arrondissement	Viviani	0,122	0
Vaulx-en-Velin	Grolières-Noirettes	0,133	0
Rillieux-la-Pape	Alagniers Nord	0,140	0
Vénissieux	Charles Perrault	0,156	0
Lyon 8e Arrondissement	Latarget-Mermoz	0,163	0



Pilier environnement alimentaire :
Liste des Iris présentant un niveau de
risque élevé lié à « l'information
alimentaire» : (60 premiers)



Commune	Iris	Indice info alim	Classe de préca alim
Lyon 9e Arrondissement	La Sauvegarde	0,173	1
	Léo Lagrange	0,174	1
	Anatole France	0,198	1
	Le Fort	0,199	1
	Yvours	0,204	1
	Fouillouse	0,204	1
Lyon 9e Arrondissement	Le Château	0,209	1
	Bel-Air 2	0,212	1
	Sablon	0,213	1
	Bel-Air 3	0,215	1
	Pont des Planches	0,218	1
	Henri Wallon	0,220	1
	Dumas-Genas	0,223	1
	Ravel	0,223	1
	Max Barel	0,225	1
	Écoir-Thibaude	0,235	1
	Verchères	0,238	1
	Grappinière-Petit Pont	0,238	1
Lyon 1er Arrondissement	Semailles Sud	0,239	1
	Joliot-Curie	0,241	1
	Normale-Chartreux	0,244	1
Lyon 8e Arrondissement	La Trinité-Mermoz	0,246	1
	L'Arsenal Nord	0,248	1
Saint-Fons	Centre	0,252	1
	Leclerc	0,257	1
	Sud	0,257	1
	Glacière-Revoyet	0,260	1
	Le Prainet	0,263	1
	Tonkin Ouest	0,265	1
	Alagniers Sud	0,270	1
	Clochette Sud	0,271	1
	Mathiolan	0,272	1

Lyon 5e Arrondissement	Champvert Sud	0,274	1
Oullins-Pierre-Bénite	Célestins Merlo	0,276	1
Lyon 3e Arrondissement	Moncey	0,279	1
	Bellecour-Sala	0,284	1
Lyon 8e Arrondissement	Rockefeller-La Buire	0,286	1
Lyon 3e Arrondissement	Chambovet-Pinel	0,288	1
	Bonneveau	0,289	1
Décines-Charpieu	Centre Ville	0,290	1
Givors	Canal	0,292	1
Saint-Priest	Bel-Air 1	0,294	1
Chassieu	Chassieu le Haut	0,296	1
Vénissieux	Jean Moulin	0,299	1
Saint-Fons	L'Arsenal Sud	0,299	1
Lyon 5e Arrondissement	Champvert Mairie	0,300	1
	Village Nord	0,301	1
Vaulx-en-Velin	Le Carreau Nord	0,306	1
Meyzieu	Village	0,306	1
Rillieux-la-Pape	Gabriel Péri	0,308	1
Vénissieux	Cornavent	0,310	1
Décines-Charpieu	Montriblond-Boyer	0,314	1
Tassin-la-Demi-Lune	Le Trillet	0,317	1
Meyzieu	Le Béal-Gorge de Loup	0,318	1
Lyon 9e Arrondissement	Freydière-Bans	0,318	1
	La Soie-La Balme	0,318	1
Villeurbanne	Droits de l'Homme	0,318	1
Dardilly	Centre	0,318	1
Lyon 9e Arrondissement	La Grivière	0,321	1
	Bellevue	0,322	1





Conclusion

► Analyse de la précarité alimentaire, en synthèse :

QUE RETENIR ?

- La méthodologie Obso'alim permet d'approcher la précarité alimentaire en l'adaptant à l'échelle de la Métropole et en isolant les quartiers Iris.
- Les Iris les plus à risque de précarité alimentaire sont concentrés à l'Est du territoire (Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Lyon 8, Saint Fons, Saint Priest, Villeurbanne et Bron) ainsi qu'à Rillieux-la-Pape, Lyon 9, Givors.
- Dans les QPV, le risque de précarité alimentaire est élevé, voire très élevé, mais d'autres territoires sont également fragiles.
- Le lien entre diabète et précarité alimentaire n'est pas évident surtout quand on regarde à une échelle fine.
- Les structures d'aide alimentaire sont nombreuses, diverses et présentes sur l'ensemble de la Métropole et notamment dans les quartiers où le risque de précarité alimentaire est le plus fort. Pour autant, s'il n'y a pas de « zones blanches » comme dans les territoires ruraux, il y a néanmoins un déficit d'offre de solution au regard de la densité des personnes concernées dans certains secteurs. Aussi, la demande augmentant, les structures peinent à faire face.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Pour comprendre comment agir au plus près des habitants qui résident dans des zones de précarité alimentaire, il faudrait approfondir l'analyse des structures d'aide pour comprendre leur capacité d'action (nombre et fréquence des distributions).
- La diversité des commerces ainsi que l'accès à des produits de qualité à des prix abordables pourraient être analysés plus précisément. En effet, les indicateurs disponibles ne permettent pas d'analyser finement la diversité de l'offre alimentaire.
- Une étude sur les profils des habitants en zones de précarité alimentaire pourrait permettre de mieux comprendre les facteurs de risque, de faire des liens avec les problématiques de santé et d'adapter les solutions en partant des besoins spécifiques.
- La mise en place d'un outil de partage des informations sur la précarité alimentaire à destination des professionnels et des personnes concernées pourrait permettre d'avoir une meilleure connaissance commune.



PHOTOS ©Pixabay





La méthodologie détaillée

► Le projet Obso'alim

Le projet [Obso'alim](#) a calculé un indice de précarité alimentaire à l'échelle de l'Iris sur chaque département français.

- Cet indice est une approche combinée basée sur le calcul de 4 piliers :



- Cet indice permet de comparer les territoires au sein d'un même département mais ne permet pas de les comparer à d'autres échelles



► Le projet Obso'alim

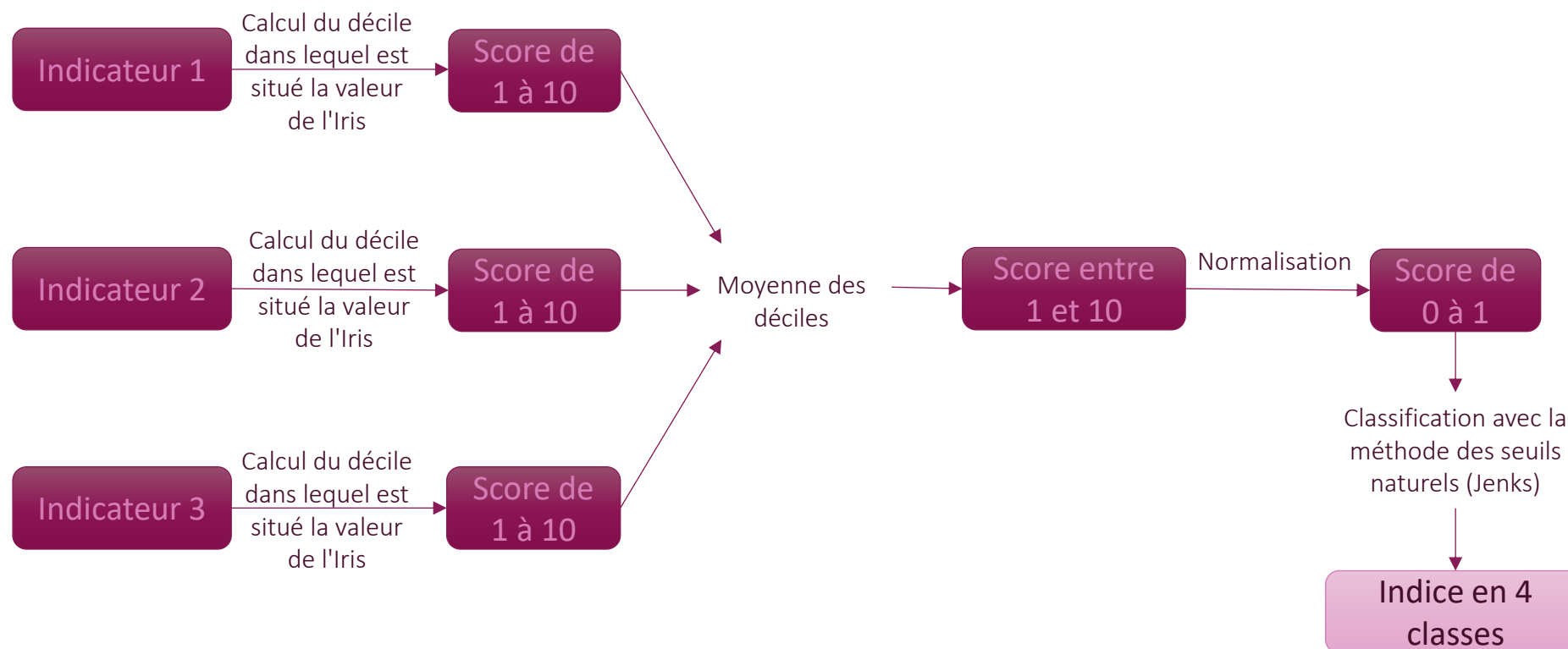
Le calcul de chaque pilier se base sur plusieurs indicateurs

Catégories de risques	Contrainte repérée dans la littérature	Indicateurs à l'échelle communale	Indicateurs à l'échelle IRIS
Contraintes économiques (en savoir plus)	Ressources économiques restreintes ne permettant pas de se procurer une alimentation choisie et de qualité	Médiane du revenu disponible par unité de conso. (€)	1er quartile du revenu disponible par unité de conso. (€)
Isolement social (en savoir plus)	Solitude, manque de soutien social et/ou exclusion sociale pouvant conduire à un appauvrissement alimentaire	Taux de chômage des 15-64 ans (%) Part des ménages monoparentaux (%) Part des ménages de une personne (%) Part des jeunes non insérés Part des plus de 75 ans (%)	Taux de chômage des 15-64 ans (%) Part des ménages monoparentaux (%) Part des ménages de une personne (%) Part des plus de 75 ans (%)
Environnement alimentaire appauvri (en savoir plus)	Accès physique contraint à des lieux d'approvisionnement alimentaire	Taux de non motorisation des ménages (%) Temps d'accès à la GMS la + proche (s)	Densité de GMS pour 1000 habitants (magasins) Densité de supérettes et épiceries pour 1000 habitants (magasins) Score de diversité offre alimentaire (dont commerces spécialisés et restaurants)
Information alimentaire insuffisante (en savoir plus)	Manque d'informations et/ou de compétences pouvant limiter la qualité de l'alimentation	Part des personnes non scolarisées de 15 ou plus titulaires au plus d'un brevet des collèges (%) Accessibilité potentielle localisée à l'offre de soins	Part des personnes non scolarisées de 15 ou plus titulaires au plus d'un brevet des collèges (%) Densité de l'offre de conseils en alimentation santé et nutrition (généralistes, diététiciens, centres de santé) pour 1000 habitants



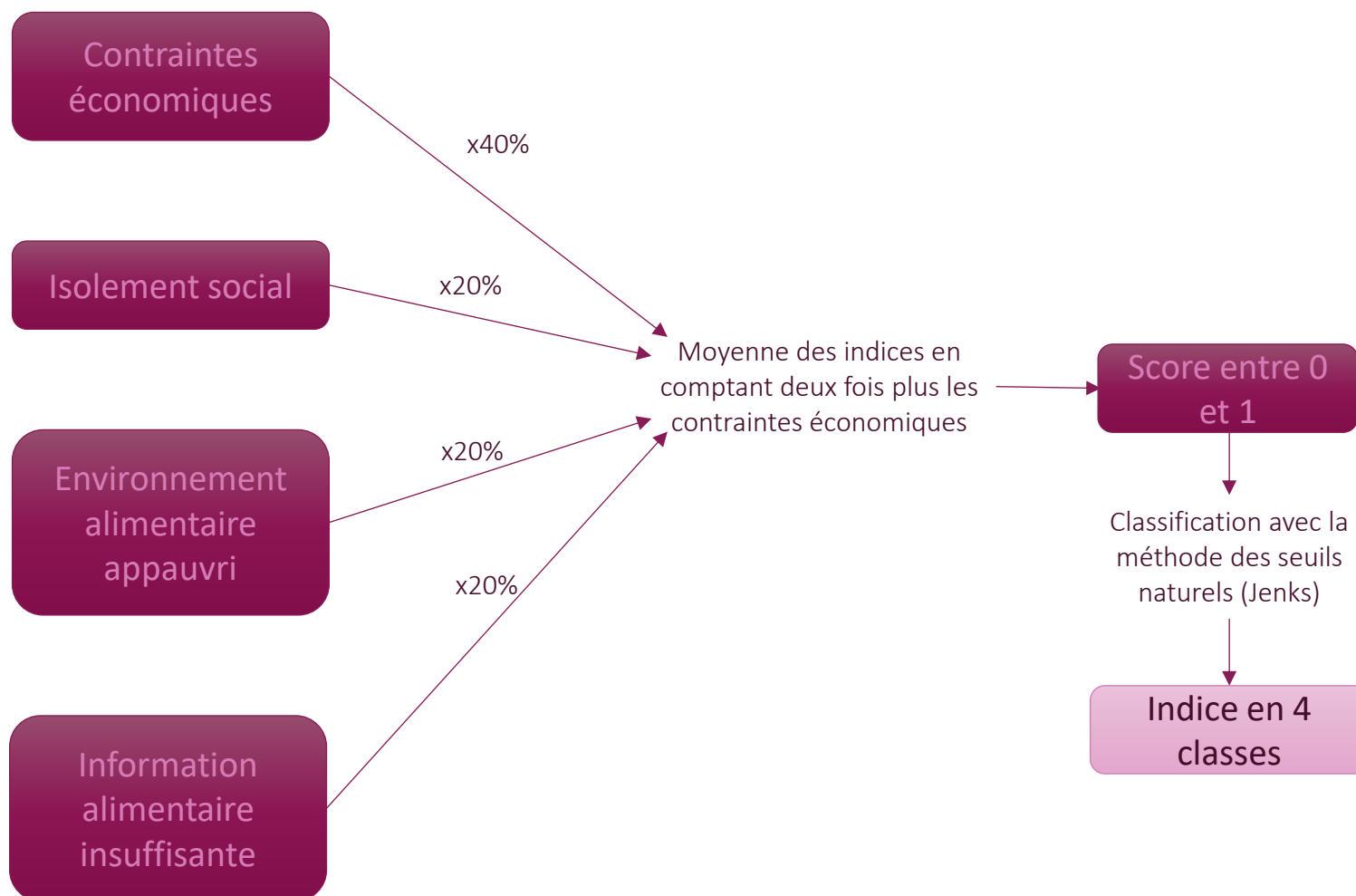
► Le projet Obso'alim

Le calcul de l'indice pour chaque pilier suit la méthode suivante :



► Le projet Obso'alim

L'approche combinée est calculée en faisant une moyenne des différents indices (en comptant double les contraintes économiques) :



► L'indice de précarité alimentaire

La plupart des indicateurs utilisés par Obso'alim a été remplacé pour des indicateurs mieux adaptés à l'échelle de la Métropole de Lyon.

Pilier	Indicateur	Source	Fournisseur
Information alimentaire insuffisante	Part des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme	Insee, RP 2021	Urbalyon
	Généralistes pour 1 000 habitants	Balises ; ORS Auvergne Rhône Alpes ; Insee RP 2021	Obsoalim / Basic
Contrainte économique	1er quartile du revenu disponible par unité de consommation	Filosofi 2021	Obsoalim / Basic
	Part des ménages en dessous du seuil de pauvreté	Filosofi 2021	Urbalyon
Environnement alimentaire appauvri	Accès aux commerces alimentaires	Insee, traitement Urbalyon	Urbalyon (étude accès aux commerces, base SIRENE)
	Score de diversité des commerces alimentaires	Obs'oalim	Obsoalim / Basic
Isolement social	Taux de chômage	Insee, RP 2021	Obsoalim / Basic
	Part des ménages monoparentaux	Insee, RP 2021	Obsoalim / Basic
	Part des ménages d'une personne	Insee, RP 2021	Obsoalim / Basic
	Part des ménages de plus de 75 ans	Insee, RP 2021	Obsoalim / Basic
	Part des familles monoparentales allocataires de la CAF sous le seuil des bas revenus	Caf 31/12/2023	Urbalyon

Part des 15-24 non scolarisés sans diplôme : la part de la population de 15 ans et plus non scolarisée et n'ayant obtenu ni CAP, ni BEP, ni diplômes de rangs plus élevés.

Généralistes et maisons médicales pour 1000 habitants : pour approcher la densité de l'offre de conseils en alimentation, santé et nutrition

1^{er} quartile du revenu par unité de consommation : 25% des ménages sont en dessous du seuil.

Part des ménages en-dessous du seuil de pauvreté : En France, on est pauvre si l'on dispose de moins de 1 288 € par mois si l'on vit seul (*) : c'est le seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du niveau de vie médian en 2023.

Accès aux commerces alimentaires : donnée issue d'une étude Urbalyon sur la distance aux commerces alimentaire réalisée sur le Rhône. Lors de l'analyse il y a une spécificité Métropole (car avec le reste du Rhône toute la Métropole se situe dans le haut des chiffres concernant l'accès aux commerces).

Pour la précarité alimentaire, c'est la distance aux commerces alimentaires sous la référence « alimentation générale » et « boulangerie » qui a été récupérée à partir de la base de données SIRENE.

Pour le passage de la donnée accessibilité (cf ci-dessous) à un indicateur utilisable dans un pilier, on pondère les classes pour avoir un indicateur unique :

- < 10 min marche : 1
- < 10 min vélo + < 20 min marche / vélo / TC : 0,66
- 20 à 45 min en TC : 0,33
- Accessibilité en voiture : 0

L'idée étant ici de calculer la part de la population dans chaque classe puis de pondérer avec ces coefficients => donnera un indice de 0 (obligation de prendre la voiture pour 100 % de la population) à 100 (100% de la population est à moins de 10 min de marche d'un commerce).

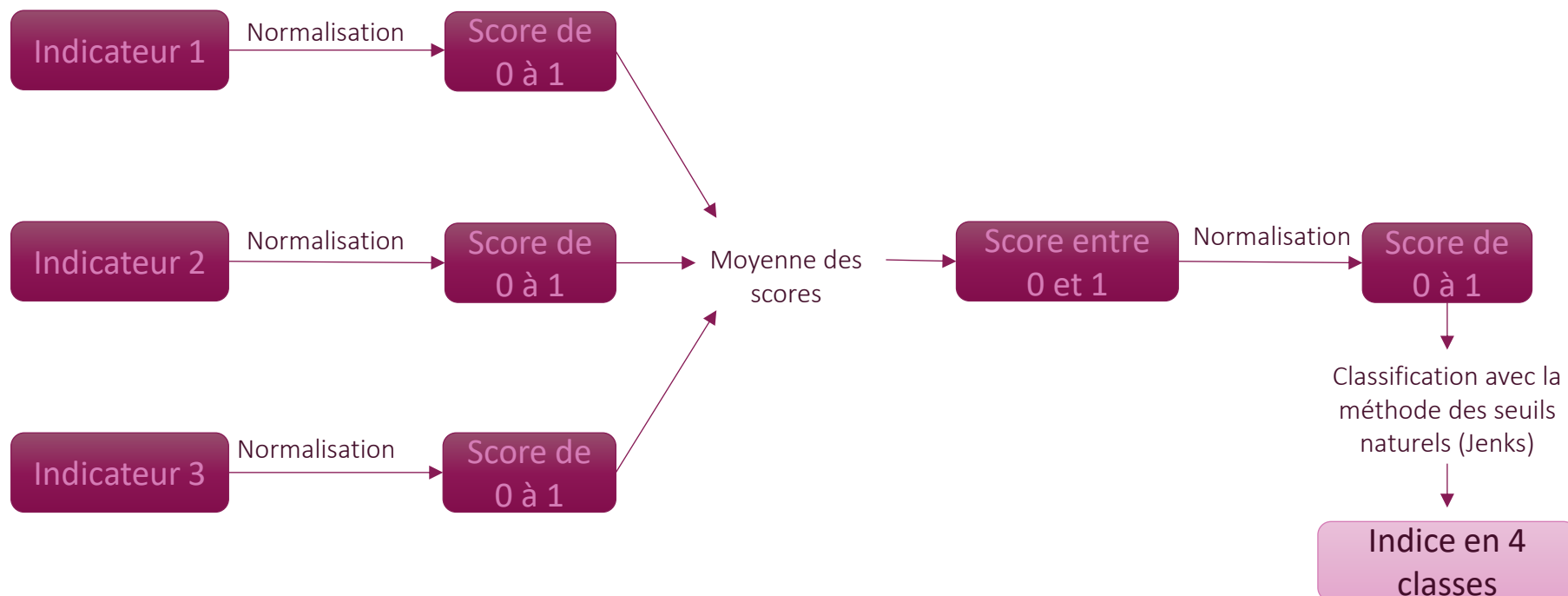


► L'indice de précarité alimentaire

La méthode de calcul des piliers a été modifiée afin de mieux cerner les différences sur un territoire plus homogène comme la métropole:

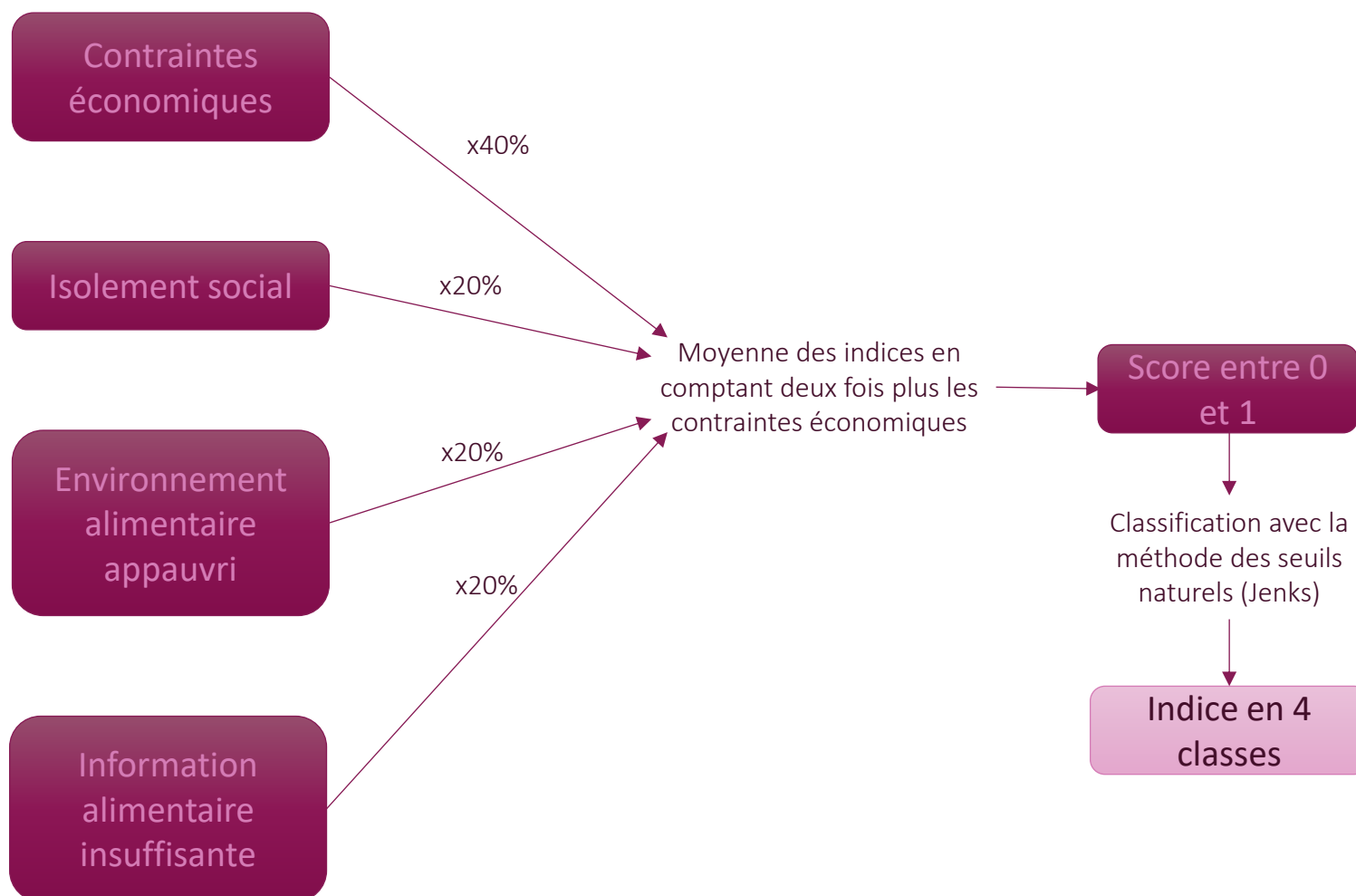
Le changement principal concerne la méthode de scoring des indicateurs. Ici on a choisi de les normaliser au lieu de les classer dans des déciles. Cela permet une comparaison sur la base des valeurs (au lieu du nombre d'Iris) plus fidèle à la réalité du territoire. Cette méthode peut cependant donner des résultats peu exploitables si les Iris ont des valeurs très hétérogènes ou extrêmes, mais permet une vision plus fine des différences entre les Iris.

- Seuls les Iris avec des habitants ont été pris en compte, les Iris « divers » et « zones d'activités » ont donc été écartées du calcul.
- Quand il y a du secret statistique sur un indicateur dans un pilier, le calcul se fait uniquement sur les indicateurs renseignés. Cependant il faut au moins la moitié des indicateurs pour calculer une valeur de pilier. Aussi, pour le calcul de l'indice de précarité (synthèse des 4 piliers), il faut que l'ensemble des piliers soient renseignés pour que ce soit pris en compte.



► L'indice de précarité alimentaire

L'approche combinée est calculée de la même façon que la méthode originale, en faisant une moyenne des différents indices (en comptant double les contraintes économiques) :



Directrice de publication : Natalia Barbarino n.barbarino@urbalyon.org
Cheffe de projet : Bertille Joli (agronome) b.joli@urbalyon.org
Equipe projet : Corentin Martinez (géomaticien), Nawel Bab Hamed (sociologue)

Photo de couverture : Centre-bourg de Corbas, 1998 ©Urbalyon



www.urbalyon.org



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**